



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL PROGRAMME D'ACTIONS



LE TERRITOIRE DE

COUTANCES MER ET

BOCAGE





CONTEXTE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE COUTANCES MER ET BOCAGE

Contexte global: l'urgence d'agir

Le changement climatique auquel nous sommes confrontés a dès maintenant des répercussions majeures sur les plans politique, environnemental, économique, social et sur la santé publique. C'est l'ensemble de notre façon de vivre qui est en train d'être remise en cause aujourd'hui, exacerbée par des crises sanitaires et énergétiques subies et rapides. Depuis un siècle et demi, les températures de la terre et des eaux augmentent ; les rapports du Groupe International des Experts sur le Climat se font de plus en plus alarmants chaque année. Il est donc urgent d'agir, à la fois pour préserver les éléments qui permettent à l'Homme de vivre en sécurité et en bonne santé sur la Terre, mais également de s'adapter aux changements inéluctables.

Les plans climat air énergie territoriaux ont vocation à appliquer à un niveau local des politiques nationales, européennes voire mondiales. Ces programmes territoriaux contribuent à la baisse globale des gaz à effet de serre et participent à préserver la planète à leur niveau.

Enfin, Coutances mer et bocage a travaillé le plan climat en fonction des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies, car chaque politique locale travaille in fine pour une planète durable.

Contexte national: les orientations nationales

Les objectifs nationaux à l'horizon 2030 sont inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) :

Réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 Réduction de 20% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie

La stratégie nationale bas carbone donne également des indications sectorielles. Les objectifs par rapport à 2015 en vue du 4^{ème} budget carbone (2019-2023) sont :

Transport : -31% d'émissions de gaz à effet de serre Bâtiments : -53 % d'émissions de gaz à effet de serre Agriculture : -20% d'émissions de gaz à effet de serre Industrie : -35 % d'émissions de gaz à effet de serre

Production d'énergie : -36 % des émissions de gaz à effet de serre (-61% d'émissions par

rapport à 1990)

Déchets : -38% d'émissions de gaz à effet de serre

En 2019 le gouvernement a présenté le Plan Climat de la France pour atteindre la neutralité



carbone à l'horizon 2050. Pour y parvenir, le mix énergétique devra être profondément décarboné à l'horizon 2040 avec l'objectif de mettre fin aux énergies fossiles en 2040, tout en accélérant la production d'énergies renouvelable, et en réduisant les consommations.

L'article 188 de la loi TECV a clarifié les compétences des collectivités territoriales en matière d'énergie-climat : La Région élabore le Schéma d'Aménagement Régional de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), tandis que les EPCI traduisent les orientations régionales sur leur territoire par la définition du plan climat air énergie territorial (PCAET) basé sur 5 axes :

- 1. La réduction des gaz à effet de serre
- 2. L'adaptation au changement climatique
- 3. La sobriété énergétique
- 4. La qualité de l'air
- 5. Le développement des énergies renouvelables.

La crise énergétique actuelle vient rappeler l'urgence du travail sur ce sujet, et ajoute un objectif de réaliser 10% d'économies d'énergie d'ici 2024.

Le PCAET est mis en place pour 6 ans avec une évaluation au bout de 3 ans.

Contexte régional : le SRADDET Normandie

Les travaux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) ont permis de définir les objectifs de la Région en matière d'air, d'énergie et de climat. Cette stratégie régionale est élaborée à un horizon 2040 et fixe les grandes orientations.

Les objectifs du SRADDET

Les objectifs du SRADDET Normandie sont les suivants :

- Réduire la consommation énergétique finale de 20 % en 2030 et 50 % en 2050 par rapport à 2010;
- Couvrir la consommation par les énergies renouvelables et de récupération à hauteur de 32 % en 2030;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030 et 75 % en 2050;
- Rénover 450 000 à 640 000 logements, dont 150 000 BBC et 30 000 BBC compatibles, d'ici 2030;
- Respecter les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé d'ici 2030 sur la concentration en particules fines et ultrafines (20 μg/m3 en moyenne annuelle pour les PM10, au lieu de 40 dans la réglementation française).



Contexte local : L'engagement de Coutances mer et bocage en faveur d'une transition écologique et solidaire

Coutances mer et bocage est engagée de longue date en faveur d'une transition écologique et solidaire sur son territoire ; cela se traduit concrètement par un ensemble de plans et de programmes mis en œuvre sur la collectivité :

Contrat de relance et de transition écologique, projet éducatif social local, Stratégie de mobilité durable, Plan alimentaire territorial, Contrat local de Santé, Projet Partenarial d'Aménagement entre deux havres, Contrat de territoire eau et climat, programme de la reconquête de la qualité des eaux, Plan local d'urbanisme intercommunal, Schéma de cohérence territorial Centre Manche.

Le plan climat air énergie territorial a vocation à être le fil rouge de la collectivité en matière de transition écologique, et ainsi inscrire l'ensemble des actions de la collectivité dans une programme complet reprenant toutes les thématiques.

Coutances mer et bocage, un plan climat air énergie territorial et SANTE : PCAET+S

L'environnement dans lequel les humains évoluent et vivent et la santé sont intrinsèquement liés ; la transition écologique a pour objectif de rendre plus sain le territoire, et d'aider les habitants du territoire vivent mieux et en bonne santé.

C'est dans cette optique que Coutances mer et bocage a développé une vision systémique dans le plan climat air énergie territorial avec un prisme santé fort au sein de chaque action.

Pour cela, l'écriture du plan climat a été pensée en se posant la question de l'amélioration de la santé de la population grâce aux actions menées et à l'impact sur la santé environnementale et humaine des actions.

Les instances de suivi du PCAET

Le programme d'actions dispose d'un tableau de bord de suivi. Celui-ci est constitué des indicateurs de suivi des actions. Le programme d'actions rassemble 32 actions.

Le groupe de pilotage du PCAET est l'instance de suivi. Il observe et évalue les avancées des différentes actions.



Conseil communautaire

Tous les élus communautaires y votent les décisions

Bureau communautaire

Instance exécutive de la communauté de communes Rôle décisionnel et de validation

Commission Transition écologique

Instance de débats et de propositions entre élus

Comité de pilotage PCAET

Elus de l'exécutif, partenaires Instance de débat et de proposition

Comité Techniques

les techniciens concernés de la communauté de communes Lieu d'échange et de proposition

Les objectifs des instances de suivi

METTRE EN ŒUVRE en mobilisant, accompagnant l'ensemble des acteurs (entreprises, associations, habitants) et en les faisant participer au plan climat air énergie territorial.

PORTER A CONNAISSANCE les actions réalisées, informer et former les habitants et partenaires afin qu'ils soient acteur du plan climat.

ENRICHIR de nouvelles actions la feuille de route selon un principe de co-construction en continu.

L'évaluation à mi-parcours

Une évaluation sera faite après 3 ans de mise en œuvre du PCAET pour vérifier que le territoire est sur la trajectoire définie. Cette évaluation sera un temps fort pour l'implication de l'ensemble des acteurs du plan climat et des habitants du territoire.

Elle permettra de réorienter certaines actions si besoin, de vérifier l'adéquation des moyens avec les objectifs, de prendre en compte les évolutions des contextes (réglementaires et locaux) et de proposer de nouvelles pistes.



MOYENS ALLOUES

Le programme décrit à travers les six orientations comprend des actions déjà engagées qui sont à poursuivre ou à renforcer, et des actions nouvelles. Ce programme sera mis en œuvre le temps du PCAET, soit pour une durée de six ans. De nouvelles actions ou des réorientations d'actions peuvent être proposées suite notamment à l'évaluation à mi-parcours.

Le plan climat est porté de manière forte par un binôme élu-technicien : Le Vice-Président à la transition écologique de Coutances mer et bocage et le chef de projet transition écologique.

Les moyens alloués à sa mise en œuvre reposent sur les services de Coutances mer et bocage et sur les partenaires.

Orientations	Moyens humains au sein de Coutances mer et bocage
Positionner Coutances mer et bocage et les communes à l'avant-garde de la transition écologique sur le territoire et développer une politique de sobriété et s'investir dans la production locale d'énergie renouvelable et de récupération	1 chef de projet transition écologique Bâtiments : 2.5 ETP (1 énergéticien, 1 économe de flux, 0.5 directeur)
Réduire l'empreinte écologique du parc de bâtiments résidentiels et tertiaires et renforcer sa résilience	1 ETP animateur du service France Renov' 1 ETP chargé de mission habitat
Soutenir la réduction des gaz à effet de serre des activités agricoles, favoriser une production alimentaire locale et la séquestration carbone	0.5 ETP (plan alimentaire territorial)
Anticiper le dérèglement climatique, préparer le territoire et aménager durablement	5 ETP GEMAPI : (3 techniciens rivières et zones humides, 2 techniciens bocage, 1 animateur PAPI, 1 responsable) 1 ETP littoral : chef de projet recomposition et résilience littoral
Rééquilibrer les modes de transport pour la mobilité et le fret	1 ETP chargé de mission Mobilité 1 ETP animateur de la plateforme mobilité
Soutenir une production de biens locale et circulaire	0.5 ETP chargé de mission économie circulaire



LES ORIENTATIONS ET ACTIONS DU PCAET

Orientation 1 : Coutances mer et bocage : un territoire à l'avant-garde de la transition écologique

- Action 1 : Elaborer et mettre en œuvre une politique budgétaire et d'achats responsables
- Action 2 : Former et sensibiliser les agents et les élus aux enjeux de la transition écologique
- Action 3 : Reconnecter les habitants à la nature
- Action 4 : Mettre en œuvre une politique locale pour un territoire en pleine santé
- Action 5 : Accompagner un tourisme soutenable
- Action 6 : Affiner les connaissances pour améliorer la qualité de l'air
- Action 7 : Inciter les entreprises à s'engager pour la transition écologique
- Action 8 : Améliorer les performances du patrimoine public
- Action 9 : Sensibiliser et accompagner les habitants sur la rénovation énergétique
- Action 10 : Elaborer une Opération Programmée de l'Habitat
- Action 11 : Lutter contre la précarité énergétique
- Action 12 : Mobiliser et accompagner le secteur tertiaire dans leurs démarches de transition écologique

Orientation 2 : Soutenir la réduction des gaz à effet de serre des activités agricoles, favoriser une production alimentaire locale et la séquestration carbone

- Action 13 : Préserver et restaurer les puits de carbone sur le territoire
- Action 14 : Adapter l'agriculture au changement climatique en favorisant les pratiques durables
- Action 15: Maintenir durablement l'agriculture sur le territoire
- Action 16 : Assurer une alimentation de qualité pour tous

Orientation 3 : Anticiper le dérèglement climatique, préparer le territoire et aménager durablement

- Action 17 : Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux continentales et littorales
- Action 18 : Anticiper la recomposition du littoral et développer les capacités de résilience du territoire
- Action 19 : Protéger les populations des risques inondations
- Action 20 : Utiliser des outils de maîtrise foncière dans lesquels la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources constitue un pilier majeur
- Action 21 : Répondre dans le SCOT et le PLUI aux enjeux climat-air-énergie et les décliner de manière opérationnelle dans les règles d'urbanisme
- Action 22 : Protéger et restaurer la biodiversité sur le territoire à travers l'élaboration d'une trame noire, verte et bleue



Orientation 4 : Rééquilibrer les modes de transports

Action 23 : Informer, sensibiliser et accompagner les publics dans le changement de modes de déplacement

Action 24 : Développer la pratique des modes actifs pour favoriser le report modal et l'autonomie des personnes

Action 25 : Favoriser le partage de la voiture pour diminuer la part de l'autosolisme

Action 26 : Développer les transports en commun et favoriser l'intermodalité

Action 27 : Accompagner les publics non mobiles et en difficulté vers une logique de mobilité

Action 28 : Développer les services et les projets répondant à une logique de proximité

Orientation 5 : Soutenir une production de biens locale et circulaire

Action 29 : Mettre en place le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Action 30 : Poursuivre les actions engagées sur l'économie circulaire

Action 31 : Accompagner le développement des filières de réemploi et de matériaux recyclés

Orientation 6 : Développer une politique de sobriété et s'investir dans la production locale d'énergies renouvelables et de récupération

Action 32 : Développer les énergies renouvelables sur le territoire

Action 33 : Sensibiliser les acteurs du territoire à la sobriété ainsi qu'aux enjeux des énergies renouvelables

Action 34: Favoriser les projets participatifs







Orientation 1

Coutances mer et bocage : un territoire à l'avant-garde de la transition écologique



Fiche action

N°

Elaborer et mettre en œuvre une politique budgétaire et d'achats responsables



Maitre d'œuvre : Coutances mer et bocage

Partenaire : Le Réseau Normand pour la Commande Eco Responsable (RAN COPER), CNFPT

Contexte

La commande publique responsable est un levier majeur de la transition écologique sur les territoires. C'est un outil au service des politiques publiques, prenant en compte les enjeux tant environnementaux que sociaux et économiques, dans un cadre juridique sécurisé et encouragé par les derniers textes réglementaires : Code de la commande publique de 2019, loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire en 2020 (loi AGEC) avec pour objectif d'atteindre 30% d'achats responsables d'ici 2025.

La communauté de communes de Coutances mer et bocage, à travers le volume d'achats que ses activités génèrent, est un acteur de poids sur le territoire. Pour faire de la commande publique un levier d'action efficace en terme de développement durable et faciliter le développement d'une culture commune interne autour des achats responsables, l'élaboration d'un cadre général permettant de fixer une ambition et un cap est essentielle.

Objectifs

- Augmentation du nombre de marchés ayant intégré un critère d'attribution, une condition d'exécution ou une spécification technique socialement et/ou écologiquement responsable ;
- > Augmentation de la part des objets/équipements issus du réemploi dans les achats ;
- Promouvoir la réparation, la réutilisation et le réemploi ;
- > Augmentation de la part des objets/équipements en fin de vie recyclés par la collectivité (économie circulaire) ;
- > Sensibiliser les entreprises sur les achats responsables notamment à travers la démarche de « Responsabilité sociétale des entreprises » (RSE) et par l'exemplarité du territoire.

Description détaillée

Les achats responsables doivent être pris en compte à tous les niveaux de la collectivité ; il s'agit donc de mettre en œuvre une culture commune pour chaque service à travers différentes actions :

- Former les managers de services de la collectivité et les communes sur la commande publique durable,
- Elaborer une charte « achats responsables » concernant toutes les familles d'achats de la collectivité et réunissant l'ensemble des services de Coutances mer et bocage,
- Mettre en œuvre les conditions afin de réutiliser les matériaux lors des chantiers de BTP portés par Coutances mer et bocage,
- Développer le recours au réemploi et au recyclage pour les équipements de la collectivité,
- Mettre en place un « budget vert », qui classe et chiffre les dépenses de la collectivité selon leur impact environnemental pour l'année à venir,
- Valoriser les pratiques responsables des associations dans le cadre de la politique de subventionnement,
- Développer un réseau d'acteurs de la transition écologique engagés sur le territoire.



Mesures Evitement, Réduction, Compensation issues de l'évaluation environnementale

- Encourager la systématisation des chantiers propres dans les commandes publiques de la collectivité.
- Distribuer le guide « Mieux gérer ses déchets » aux entreprises retenues.

Budget et calendrier prévisionnels

Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides
							prévisionnelles
Fonctionnement	Temps hu	main servio	ces techniq	ues, RH et tra	ansition écol	ogique	
Formations	2000 €	2000 €	2000 €				

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Formation des responsables de service	Elaboration de la charte d'achats responsable	Formation au budget vert	Mise en place du budget vert	Evaluation et amélioration budget vert	

Indicateurs de suivi

- Elaboration et adoption d'une charte d'achats responsables
- Nombre de marchés ayant intégré une clause socialement et/ou écologiquement responsable (objectifs : 50% d'ici 2026 et 90% d'ici 2030)
- Mise en place d'un budget vert

Objectifs de développement ONU







Fiche action

N°

Former et sensibiliser les agents et les élus aux enjeux de la transition écologique

Maitres d'auvre

Maitres d'œuvre : CMB, CCAS, ville de Coutances

Partenaires: CNFPT, ADEME

Contexte

L'adoption de pratiques vertueuses au travail doit être accompagnée afin qu'elle ne soit pas perçue comme une contrainte supplémentaire, mais bien comme la participation à une dynamique globale de la collectivité.

Afin de mieux appréhender les enjeux et une meilleure compréhension de son environnement, il est indispensable de former les agents et les élus. Ce temps de formation et de sensibilisation est un outil indispensable de cet accompagnement au changement.

Depuis 2019, grâce au programme Territoire Durable 2030 et au Contrat de transition écologique, plusieurs actions ont déjà été menées :

- Journée DD tour à Malaunay, « Malaunay positif, la transition énergétique en action » (2019)
- Formation à la transition écologique pour le groupe d'agents ayant participé au groupe de travail « développement durable en interne » (2020)
- Formation des élus, des agents de cuisine et des cuisiniers à la loi Egalim (2021)
- Assises de la transition écologique (2021)
- Conférence sur les conséquences du changement climatique dans la Manche (2021)

Coutances mer et bocage doit renforcer cette dynamique avec un programme de formations dont l'objectif est de toucher l'ensemble des 430 agents de la collectivité ainsi que les élus.

Objectifs

- > Développer une culture commune autour de la transition écologique,
- > Sensibiliser les élus et agents aux enjeux de la transition écologique et mettre en œuvre des actions spécifiques par services,
- Accompagner les agents à la formation d'écogestes bons pour la santé et la planète,
- Faire que l'engagement dans la transition écologique de Coutances mer et bocage participe à la marque employeur.

- Faire un recensement des besoins en lien avec le service RH auprès des élus et agents,
- Mettre en place un plan de formation sur 3 ans renouvelable pour les élus et agents,
- Organiser des journées de sensibilisation pour l'ensemble des agents et élus,
- Proposer tous les ans des formations adaptées en fonction des besoins des services.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonctionnement						
Formations Empreinte numérique de la collectivité	2000 €	2000 € 10 000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Recensement des besoins ; Sensibilisation pour agents et élus	Sensibilisation agents et élus	Programme de formation adapté par service	Programme de formation adapté par service	Programme de formation adapté par service	Programme de formation adapté par service

Indicateurs de suivi

- Nombre de formations organisées par an
- Nombre de participants par service aux webinaires et formations proposés







N°3

Reconnecter les habitants à la nature

Maîtres d'œuvre : CMB, communes, association AVRIL, Biopousses, syndicats de rivière, Coutances Tourisme
Partenaires : Festivals Chauffer dans la noirceur et les Pluies de Juillet, le CPIE, associations de protection de la nature,
fédérations chasse et randonnées, habitants, écoles, centres sociaux culturels, accueils de loisirs.

Contexte

Selon des études publiées par l'Institut de veille sanitaire et Santé Publique France, quatre enfants sur dix de 3 à 10 ans ne jouent jamais dehors pendant la semaine, ceux habitant en ville sortent encore moins et les adolescents comme les adultes ont augmenté leur usage des écrans de plus de 56% depuis 2006. Au-delà de ses bienfaits pour la santé, le développement de la créativité, du sens de l'observation, et de ses services écosystémiques, la nature se doit d'être défendue comme une valeur en soi. Afin que le PCAET soit accepté par les habitants et rendu opérationnel rapidement, il est donc essentiel de reconnecter les habitants à la nature et au vivant et de ce fait aux enjeux de la transition écologique.

Objectifs

- Sensibiliser les habitants et les enfants aux enjeux de la transition écologique,
- Prévenir l'éco-anxiété des habitants,
- > Soutenir les initiatives et associations reliant les habitants à la faune et la flore sur le territoire,
- Valoriser et protéger la nature et la biodiversité.

Description détaillée

- Animations scolaires annuelles autour de la nature : visites, potagers participatifs,
- Animations annuelles à destination des habitants : Visites, découverte de pratiques culturales ou naturelles, partage d'expériences en lien avec les festivals locaux des Pluies de Juillet et de Chauffer dans la Noirceur),
- Identifier et restaurer les chemins ruraux de randonnée (Ekosentia, programme d'inventaire des chemins),
- Inciter les communes à s'inscrire dans « Territoire Engagé pour la nature »
- Soutien aux associations favorisant la connaissance de la nature et à leurs projets,
- Poursuivre les engagements des accueils de loisirs et garderies périscolaire : Ecole du dehors, label « assistantes maternelles au naturel »,
- Inciter les écoles à aller vers le label « Ecole en démarche de développement durable »,
- Soutenir les démarches sur les thématiques initiées par les jeunes : Campus nature, Conseil des jeunes de Coutances, éco-délégués.



Ils l'ont fait!

- La commune de Gratot, avec l'aide de FREDON et AESN, a adhéré à la charte d'entretien des espaces publics sans pesticides et mené une campagne de sensibilisation auprès des habitants.
- Les communes de Blainville-sur-mer et Saint-Malo de la Lande ont mis en place l'initiative « 1 arbre, 1 habitant » accompagnées par AVRIL. Les enfants de la commune de Muneville-le-Bingard ont planté de nombreux arbres fruitiers dans le cadre d'une animation scolaire et la commune de Montpinchon a organisé une plantation d'arbres parrainés par les habitants.
- Saint-Sauveurs-Villages est labellisé Territoire Engagé pour la Nature.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Fonctionnement	Temps	humain ser	vices trans	ition écologi	que et com	ımunication,	Coutances Tourisme
Investissement Evènement annuel Animations scolaires	2000€ 2500€	2000 € 2500 €					

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Travail sur programme sur 3 ans pour évènements et animations scolaires et grand public; 1 évènement; Animations; Programme pour restauration chemins de randonnée ruraux	1 évènement ; Animations ; Informer les communes des appels à projet nature et biodiversité	1 évènement ; Animations ; Appui aux communes pour engagements et actions nature	1 évènement; Animations; Appui aux communes pour engagements et actions nature	1 évènement ; Animations ; Appui aux communes pour engagements et actions nature	1 évènement ; Animations ; Appui aux communes pour engagements et actions nature

Indicateurs de suivi

- A minima deux animations scolaires organisées par an
- Un évènement grand public organisé par an
- Nombre de chemins, circuits restaurés
- Actions en faveur de la biodiversité











Fiche action

N°∠

Mettre en œuvre une politique locale pour un territoire en pleine santé

Maîtres d'œuvre : Coutances mer et bocage, maisons locales de santé

Partenaire : Agence Régionale de la Santé, la CPAM, Réseau Environnement Santé.

Contexte

Le système de santé fait face à des défis et difficultés croissantes : la population vieillit, les maladies chroniques liées à l'environnement et aux modes de vie augmentent, alors même que la pénurie de médecins s'aggrave, notamment dans les territoires ruraux.

De plus, notre santé physique et mentale est aujourd'hui menacée par la détérioration des systèmes naturels et par les conséquences du changement climatique. La pollution, la raréfaction des terres arables et de l'eau douce, l'érosion de la biodiversité, les fortes chaleurs, les inondations, l'arrivée de virus inconnus et de nouveaux parasites constituent des risques sanitaires majeurs autant que des défis environnementaux et sociaux.

Paradoxalement, le secteur de la santé contribue lui-même à l'accélération de ces dégradations environnementales et au réchauffement climatique en raison de son empreinte carbone (fabrication et transports de médicaments, technologies médicales, déchets médicaux...) Il doit donc engager sa propre transition écologique pour soigner durablement les humains et l'ensemble du vivant, dans une vision unifiée de la santé.

Au regard de ces constats, l'enjeu d'une politique territoriale de pleine santé est d'accompagner le secteur de la santé dans sa nécessaire transition, tout en agissant dans des champs qui bénéficient à la fois à la santé humaine et à celles des écosystèmes : activité physique et mobilité active, alimentation, nutrition et résilience alimentaire, urbanisme favorable à la santé, santé au travail, lien social et solidarité, éducation à la nature.

Objectifs

- Faire de la pleine santé un guide pour l'action territoriale,
- Mettre en évidence les enjeux de santé humaine, sociale et environnementale dans les compétences et politiques déjà déployées sur le territoire,
- > Prioriser la santé des enfants et des jeunes en lien avec la santé de l'environnement,
- > Faire des professionnels de santé des acteurs et des ambassadeurs de la santé-environnement.

- Construire un plaidoyer pour une approche intégrée, unifiée et systémique de la santé,
- Définir et mettre en place une stratégie de santé sur le territoire,
- Valoriser le territoire avec la construction d'une identité santé durable intégrée au marketing territorial,
- Mobiliser une communauté d'acteurs travaillant de manière intersectorielle et concertée à la pleine santé des habitants et du territoire : professionnels de la santé, du social, de l'éducation, du sport, de la jeunesse, de la culture, de l'environnement, des transitions et de l'économie,
- Eduquer aux liens entre santé et qualité environnementale, notamment durant la période des 1000 premiers jours de l'enfant,
- Encourager les professionnels et établissements de santé du territoire à s'engager dans des démarches d'écoconception des soins (par de la sensibilisation, de la formation et de l'accompagnement),
- Aller vers et impliquer les habitants par des démarches de participation citoyenne et de diagnostic continu inspirés de la « santé communautaire »,
- Soutenir les initiatives citoyennes promouvant une approche globale et durable de la santé.



Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Ecriture et vote de la stratégie santé durable		Mise e	n place du programme Budget à définir	d'actions	

Indicateurs de suivi

- Nombre et typologie d'acteurs investis dans le champ de la santé sur Coutances mer et bocage,
- Mobilisation de publics nouveaux,
- Emergence d'enjeux de santé durable au sein de la commission santé,
- Implication des élus des autres commissions thématiques dans la vision « pleine santé »,
- Repérage et adhésion des professionnels de santé à l'identité « santé durable » du territoire,
- Installation d'une culture transversale de la pleine santé au sein des services de Coutances mer et bocage.



Ils l'ont fait!

Granville Terre et Mer a signé le 14 mars 2023 la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens. »















er un tourisme soutenable

Fiche action	N°5	Accompagne
--------------	-----	------------

Maîtres d'œuvre : Coutances tourisme, propriétaires des meublés touristiques, associations touristiques Partenaire : Normandie Tourisme, Manche Tourisme

Contexte

L'objectif 9 du SRADDET est de « valoriser les atouts du littoral normand ». Il rappelle que ce milieu d'une grande richesse est également celui d'une grande fragilité, accru par les changements climatiques déjà en cours (érosion, submersion, eaux pluviales). La pression exercée par l'affluence touristique ainsi que l'élévation prévue du niveau de la mer doivent faire l'objet d'une attention spécifique.

Le littoral de Coutances mer et bocage est un territoire touristique très attractif, avec des problématiques telles que : le coût du logement pour les habitants et saisonniers, les conflits d'usage entre touristes et professionnels de la pêche et conchyliculture, le lien avec les communes rétro-littoral à renforcer, le changement climatique qui crée les phénomènes d'érosion. De manière générale, la Normandie et particulièrement la Manche, vont devenir des territoires de plus en plus attractifs face aux hausse de températures d'autres régions.

Il faut donc préparer le territoire afin que le tourisme reste un tourisme durable et que l'activité touristique respecte et valorise les richesses locales, culturelles et naturelles.

Objectifs

- > Accompagner les opérateurs touristiques dans une démarche de transition écologique ;
- > Sensibiliser les professionnels hébergeurs aux pratiques éco-responsables et valoriser cette offre auprès des clientèles;
- > Faire émerger et structurer une offre touristique valorisant les savoir-faire et l'artisanat local ;
- Promouvoir les pratiques éco-responsables dans les supports de promotion de la destination (tri sélectif, respect de la sensibilité des écosystèmes et milieux naturels, mobilité douce, séjours sans voiture...);
- Promouvoir la mobilité touristique douce (randonnée, vélos, transports collectifs).

Description détaillée

- Enrichir régulièrement la charte de développement durable de Coutances mer et bocage,
- Organiser des formations-sensibilisation des hébergeurs aux écogestes (tri sélectif, zéro-déchet...),
- Mettre en place une navette estivale gratuite des bourgs vers les plages, amorcer la réflexion sur les parkings payants sur les sites stratégiques,
- Objectif de 100% de bien locaux vendus dans les offices de tourisme,
- Mettre à disposition des informations en lien avec le développement durable dans chaque espace touristique,
- Organiser une campagne de distribution de composteurs pour les meublés de tourisme,
- Travailler en partenariat avec les évènements et les festivals locaux afin d'améliorer leur empreinte écologique.

Mesures Evitement, Réduction, Compensation issues de l'évaluation environnementale

- Développer une économie de la rareté à venir de la ressource en eau et des usages avec les acteurs économiques et touristiques,
- Sensibiliser les touristes aux espaces les plus fragiles en terme de biodiversité (quide biodiversité et tourisme).



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement						
Outils de communication Formations hébergeurs	2000€	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €
Distribution composteurs Navette estivale (budget à définir) Etude empreinte écologique des festivals	2500€	2500 €	2500 €	2500 €	2500 €	2500 €
		5000 €				

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Formations hébergeurs; Travail sur évènements festifs et festivals; Création d'outils d'info	Etude pour les navettes estivales; Distribution des composteurs; Déploiement des outils d'information; Actions mises en place sur festival et évènements	Mise en place des navettes estivales ; Distribution des composteurs ; Actions festivals et évènements.	Evaluation des actions, perspectives avec les acteurs pour les 3 années	Boutique 100% produits locaux	

Indicateurs de suivi

- Nombre d'hébergeurs formés,
- Nombre de composteurs distribués,
- Part de produits locaux dans les boutiques,
- Mise en place de la navette estivale,
- Amélioration de l'empreinte écologique des festivals



Ils l'ont fait!

L'office du tourisme de Coutances a créé une charte du développement durable en vue de sensibiliser le personnel et les partenaires au développement durable (hébergeurs...), dévaluer ses actions et de réduire son impact (suivi, réduction des impressions, boutiques...).

Le Festival Chauffer dans la noirceur a mis en place des toilettes sèches, et une épicerie basée sur des produits locaux, bio, équitables et solidaires.









Fiche action

N°6

Affiner les connaissances pour améliorer la qualité de l'air

Maîtres d'œuvre : Coutances mer et bocage et les communes

Partenaires : ATMO Normandie

Contexte

Le diagnostic du PCAET a mis en évidence une pollution d'air sur le territoire due à différents facteurs : pollution agricole (ammoniac), particules fines (secteur agricole et résidentiel), et pollution due aux transports routiers (oxydes d'azotes NOx). La consommation de bois-énergie a une responsabilité significative en matière d'émissions de polluants. Pour réduire la réduction des émissions de polluants, il est nécessaire d'engager des mesures complémentaires à la réduction des émissions. Une part importante des émissions de Nox pourrait être réduite par le renouvellement des appareils de chauffage et des moteurs.

Objectifs

- > Permettre une meilleure intégration de l'air dans les démarches réglementaires ;
- Acquérir des connaissances sur la qualité de l'air du territoire ;
- > Intégrer la qualité de l'air dans les documents de planification et dans les politiques stratégiques ;
- > Sensibiliser les acteurs et habitants sur cette problématique encore peu connue.

- Proposer une formation aux différents services et aux élus sur la qualité de l'air,
- Soutenir financièrement, via le versement de subventions, les porteurs de projets susceptibles de participer à l'amélioration de la qualité de l'air,
- Identifier les leviers à disposition de la collectivité afin d'améliorer la qualité de l'air sur le territoire,
- Promouvoir les actions permettant de se déplacer autrement, se chauffer plus sobrement, valoriser les déchets verts et mieux choisir les matériaux de construction et rénovation (peintures, colles...),
- Intégrer la qualité de l'air en transversalité dans les documents d'urbanisme.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement						
Outils de communication Formations services Adhésion ATMO	2500 €	2500 €	2500 €	2000 € 2500 €	2000 € 1500 € 2500 €	2000 € 1500 € 2500 €

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Rassembler les données existantes	Mettre en place un outil de suivi des données annuel	Former les services et élus aux enjeux de la qualité de l'air et aux outils existants	Assurer le suivi de l'outil	Assurer le suivi de l'outil	Assurer le suivi de l'outil

Indicateurs de suivi

- Formation(s) organisée(s)
- Intégration de la qualité de l'air dans les documents stratégiques (PLUI, SCOT)
- Augmentation des données sur la qualité de l'air





Fiche action		Inciter écologi		entreprises	à	s'engager	pour	la	transition
--------------	--	--------------------	--	-------------	---	-----------	------	----	------------

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage, entreprises du territoire

Partenaires : CCI, Office Français de la Biodiversité, ANBDD

Contexte

L'impact environnemental des entreprises en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de déchets, de pollution de l'eau et des sols a été largement reconnu par les différents acteurs de la société, poussant celles-ci à mettre en place des politiques socio-environnementales internes. La préservation de l'environnement à travers certaines initiatives telles que des projets de restauration de la biodiversité, de recyclage, ou d'énergies propres, est depuis devenue un atout majeur pour les entreprises.

Objectifs

- Accroitre l'engagement des entreprises dans la protection de l'environnement à travers l'obtention de la reconnaissance « engagées pour la nature » (4 par an),
- > Faire émerger, reconnaître et valoriser les plans d'actions des entreprises,
- > Inciter les entreprises à intégrer la biodiversité tout au long de la chaîne de décisions d'investissements,
- Agir directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées,
- > Favoriser la mise en place d'un réseau d'échange dédié.

- Proposer aux entreprises de rejoindre le programme « Entreprises engagées pour la nature » en vue de l'obtention du label (adhésion, engagement, reconnaissance),
- Ouvrir ce label aux professionnels et établissements de santé,
- Faire une manifestation d'intérêt/appel à projet,
- Devenir partenaire de la convention des entreprises pour le climat,
- Valoriser les initiatives déjà mises en place par les entreprises sur le territoire, et les faire connaître afin qu'elles essaiment.



Budget prévisionnel

Fonctionnement	Temps humain, services transition écologique et service développement économique
----------------	--

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Mise en place du programme : réunion de concertation avec les entreprises, AMI avec calendriers	Evènement pour les lauréats	Suivi du programme et incitation entreprises à rejoindre le projet	Suivi du programme et incitation entreprises à rejoindre le projet	Suivi du programme et incitation entreprises à rejoindre le projet	Bilan et perspectives à venir

Indicateurs de suivi

- Nombre d'adhérents au programme
- Nombre d'entreprises obtenant la reconnaissance



Ils l'ont fait!

Le producteur d'enveloppe Pocheco a construit une toiture végétale, absorbant les eaux de pluie qui sont ensuite réutilisées lors du processus de production, a perméabilisé les sols et réintroduit du végétal sur son site à travers la création de corridors de la biodiversité;

Le Groupe Rocher a développé un atlas de la faune et la flore sur leurs sites et ont mis en place des aménagements pour favoriser la biodiversité;

Le Groupe PAPECO fabrique des produits uniquement à partir de papiers recyclés ; Basé sur une zone Natura 2000, ils ont adopté une démarche en interne pour avoir le plus faible impact sur l'environnement.











Fiche action	N°8	Améliorer les performances du patrimoine public

Maitre d'œuvre : Coutances mer et bocage

Partenaire: SDEM 50

Contexte

Parmi les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations en énergie des bâtiments, les bâtiments publics tiennent une place particulièrement importante.

La communauté de communes s'est donc engagée dans un programme ambitieux de rénovation de ses bâtiments. Après avoir été lauréate en 2021 du programme ACTEE Merisier visant à massifier la démarche de rénovation énergétique et notamment des écoles, elle est à présent en cours de réalisation d'un schéma directeur de l'énergie. Celui-ci lui permettra de se doter d'un programme pluriannuel d'investissements sur les bâtiments.

Objectifs

- > Renforcer l'exemplarité de la collectivité,
- Mobiliser les financements disponibles pour développer des projets de transition énergétique,
- > Diminuer la facture énergétique et l'empreinte carbone de la collectivité,
- > Améliorer le confort des usagers.

Description détaillée

Sobriété dans les bâtiments

Recensement, analyse puis optimisation des performances des contrats de maintenance et d'exploitation (gestion des installations de chauffage et de ventilation)

Outil de suivi des consommations énergétiques (ACTEE) Déploiement d'un plan d'instrumentation et de comptage (relevé, capteurs, compteurs) afin d'accompagner la réduction des consommations d'énergie des bâtiments Plan de formation des agents pour les sensibiliser à la sobriété énergétique

Consigne des températures (19 degrés)

Efficacité énergétique des bâtiments

Rénovation énergétique du patrimoine bâti suite au diagnostic du schéma directeur de l'immobilier énergétique Diagnostic des écoles (programme Actee) pour rénovations si besoin

Développement des énergies renouvelables

Poursuivre le déploiement des énergies renouvelables sur le patrimoine (bâtiments, sites et équipements) de la collectivité

3 rénovations importantes de bâtiments communautaires

Ecole de Cerisy, accueil de loisirs Hambye, et rénovation de l'ancienne patinoire transformée en complexe sportif.



	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Investissement Rénovation énergétique accueil loisirs Hambye	500 000 €			Autres inve	stissements à	venir suite PPI
Extension et rénovation école Cerisy-la-Salle (avec PAC)	370 000 €	1 460 000 €	170 000 €			
Changement de destination patinoire (dojo et salle de gym) avec installations de panneaux photovoltaïques et mur trombe	600 000 €	2 000 000 €	400 000 €			

Indicateurs de suivi

Nombre de bâtiments publics rénovés (particulièrement nombre d'écoles) Baisse de la facture énergétique

Gains estimés

	Réduction de 10% de la consommation d'énergie en 5 ans.
(CO ₂)	Réduction de la consommation de gaz de 30% en 5 ans. Consommation de fioul divisée par 2 en 5 ans.









Fiche action

Sensibiliser et accompagner les habitants sur la rénovation énergétique

Maitre d'œuvre de l'action : Coutances mer et bocage

Partenaires : Les 7 Vents, Région Normandie, ADEME, l'ANAH

Contexte

L'habitat est responsable de 33% de la consommation en énergie finale du territoire et 10% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Le SRADDET prévoit la rénovation de 450 000 à 600 000 logements dont 150 000 BBC d'ici 2030.

C'est un objectif ambitieux pour le territoire, qui implique ainsi de rénover et d'améliorer thermiquement l'habitat de 42% des logements de Coutances mer et bocage.

Coutances mer et bocage s'est engagée dans un Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) depuis le 1^{er} janvier 2021. Ce service est un succès ; en deux ans, 2200 personnes y ont fait appel.

Ce service a vocation à monter en puissance, accompagnée en ce sens par l'Etat, qui souhaite structurer le service public de l'habitat au sein des EPCI.

Objectifs

- > Rénover 13 930 logements d'ici 2030,
- > Pérenniser et renforcer le service d'accompagnement à la rénovation énergétique,
- > Favoriser les rénovations globales,
- Engager les copropriétés et les résidences secondaires.

Description détaillée

- Engager le service dans l'après SARE à partir de janvier 2025, avec nouvelles modalités de fonctionnement et de financement,
- Renforcer la communication de la collectivité sur les dispositifs,
- Mettre en place des animations : café de l'énergie, balade thermique,
- Travailler en partenariat avec les bailleurs publics et privés,
- Mettre en place un plan d'actions spécifiques sur les copropriétés et les résidences secondaires.

Mesures Evitement, Réduction, Compensation issues de l'évaluation environnementale

- Encourager l'utilisation de matériaux biosourcés,
- Profiter des actions de communication pour sensibiliser sur le volet qualité de l'air intérieur,
- Porter une attention particulière sur la qualité du patrimoine bâti en cas d'isolation par l'extérieur,
- Assurer la préservation des éléments de patrimoine existants pouvant être sources de biodiversité lors de la réhabilitation du patrimoine bâti ancien.



Budge	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement	1 ETP SARE,	0.25 ETP respo	onsable				Etat, FEDER, Région
Investissement Outils de communication Prestations extérieure (à définir à partir du 1er janvier 2025)	2000€ 40 000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	Etat, FEDER, Région

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
		Pacte territorial		Bilan et suite à de	onner	

Indicateurs de suivi

- Nombre de ménages ayant fait appel au service,
- Nombre de rénovations globales réalisées par an sur le territoire,
- Nombre d'animations,
- Plans d'actions copropriété et résidences secondaires mis en œuvre.

Gains estimés

	Habitat résidentiel : Réduction de 30% de la consommation d'énergie en 5 ans pour 42% des logements.
(02)	Habitat résidentiel : Réduction de la consommation de gaz de 30% en 5 ans.









Fiche action N°10 Elaborer une Opération Programmée de l'Habitat

Maitre d'œuvre : Coutances mer et bocage

Partenaires: ANAH, communes, CAUE, Conseil départemental, CCAS

Contexte

Une opération programmée de l'habitat permet d'obtenir des financements conséquents pour des rénovations efficientes de logements privés. Elle permet d'améliorer l'habitat, et de lutter contre le mal logement et la précarité énergétique.

La volonté de Coutances mer et bocage est d'avoir une politique globale sur la question du logement, grâce à la fois au service d'accompagnement à la rénovation énergétique déjà en place et et une OPAH.

Objectifs

- > Acquérir une meilleure connaissance du parc de logements grâce au diagnostic OPAH;
- > Travailler à la résorption du mal-logement et de la précarité énergétique ;
- > Avoir une politique de logements cohérente et adaptée au territoire (résidences principales, résidences secondaires, meublés touristiques);
- Rénover de façon complète 360 logements en 3 ans ;
- Mettre en place les instances consultatives du logement.

- Embauche d'un chargé de mission habitat et mise en œuvre de l'OPAH avec :
- un diagnostic sur le fonctionnement du marché du logement, sur la situation de l'hébergement, analysant les différents segments de l'offre de logements, privés et sociaux, individuels et collectifs, et de l'offre de l'hébergement,
- Un document d'orientation,
- Mise en place des instances logements (conférence intercommunale du logement),
- Un programme d'actions thématique et territorialisé,
- Mise en œuvre d'une OPAH.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Partenaires		
Fonctionnement	1 ETP char	ETP chargé de mission habitat							
Investissement									
Communication	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €			Etat, CD 50		
Etude pré opérationnelle OPAH	80 000 €								
Coût opérationnel OPAH		350 000 €	350 000 €	350 000 €					

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Recrutement d'un chargé de mission habitat, Lancement étude pré opérationnelle	Diagnostic, programme d'actions et mise en œuvre OPAH	Mise en œuvre du programme d'actions	Mise en œuvre du programme d'actions et évaluation		

Indicateurs de suivi

- Création de poste de chargé de mission habitat,
- Mise en œuvre de l'OPAH,
- Rénovations effectuées grâce au programme d'actions et OPAH.

Gains estimés

	Réduction de 50 % de la consommation énergétique de 360 logements.
(CO ₂)	418 Tonnes Equivalent Carbonne en moins









Fiche action N°11 Lutter contre la précarité énergétique

P

Maitre d'œuvre : Coutances mer et bocage, CCAS

Partenaires : ANAH, ADIL, Enerterre, EDF, GDF, espaces France Services, CD 50

Contexte

Dix ans après la signature du Grenelle de l'environnement, et malgré la multiplication d'aides à la rénovation énergétique des logements, plus de 5,6 millions de ménages restent en situation de précarité énergétique (Source : ONPE). Les causes de la précarité énergétique sont multiples : ancienneté des logements, mauvaise isolation thermique, augmentation du prix de l'énergie. La précarité énergétique touchait 14% des ménages en France en 2021. La part des ménages consacrant plus de 10% de leurs revenus aux dépenses énergétiques est particulièrement élevée dans la Manche. La flambée des prix du gaz et de l'électricité depuis début 2022 contribue à renforcer les difficultés existantes.

Les estimations des ménages en précarité énergétique sur le territoire se chiffrent à 7% soit 1550 ménages. C'est supérieur à la moyenne nationale et régionale qui est de 5.5%. Cela affecte principalement les personnes seules et les familles monoparentales.

Coutances mer et bocage, en partenariat avec les instances spécialistes du sujet, souhaite mettre en place des actions rapidement, afin d'améliorer la santé et le confort de ces ménages.

Objectifs

- Rénovation de 100 logements par an considérés comme passoire thermique (étiquettes F et G)
- Renforcer les efforts du territoire en termes de performance, efficacité énergétique et la rénovation des logements résidentiels,
- > Lutter contre la pauvreté et la précarité énergétique,
- Diminuer les consommations d'énergie,
- > Améliorer le confort de vie et la santé des habitants.

- Créer une campagne ciblée pour la rénovation/réhabilitation énergétique en faveur des habitants ayant un revenu faible, en partenariat avec les CCAS, les services sociaux, les associations, pour leur faire connaître leurs droits et les aides possibles,
- Mise en place d'un partenariat entre CMB, associations, CCAS services de l'Etat et du département,
- Plan d'actions pour inciter les populations fragiles à prendre connaissance de leurs droits,
- Créer une campagne ciblée de mise aux normes des équipements de chauffage bois,
- Identifier et inciter les habitants à remplacer le fioul,
- Faire des animations au plus près des populations (marchés, évènements sportifs,...) pour faire connaître les dispositifs existants et inciter les personnes fragiles à se renseigner et être aidées,
- Renforcer les actions à destination des publics précaires présentant les atouts d'une rénovation énergétique,
- Favoriser les échanges et partages d'expérience de ceux qui ont rénové leurs logements.



Budget	2025	2026	2027	2027	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement	Service réno	vation éne	ergétique, habi	itat et transitio	n écologique		FEDER, Etat, Région Normandie
Investissement							
Communication		2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	Etat, Région Normandie, CD 50
animations		1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Mise en place du partenariat.	Communication sur dispositifs existants, participations à des évènements, suivi des personnes en situation de précarité.	Mise en place d'animations, Suivi des personnes en situation de précarité , Bilan et perspectives			

Indicateurs de suivi

- Nombre de ménages en situation de précarité énergétique accompagnés par an,
- Nombre de rénovations réalisées chez les ménages en situation de précarité.

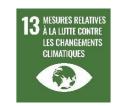
Gains estimés

	Réduction de 50% de la consommation énergétique de 600 logements.
(CO ₂)	580 Tonnes Equivalent Carbonne en moins











Fiche action

n IN

Mobiliser et accompagner le secteur tertiaire dans leurs démarches de transition écologique

Maitres d'œuvre : Coutances mer et bocage, CCI, CMA Partenaires : ADEME, CD 50, Région Normandie

Contexte

Le secteur tertiaire représente 11% du total des consommations sur le territoire de Coutances mer et bocage. Il est le premier secteur d'activité aussi bien en termes d'emplois que d'établissements sur le territoire. Comme tous les secteurs, il doit s'engager fortement en faveur de la transition écologique, sur les questions de réduction de la consommation d'énergie, que de production d'énergies renouvelables et de rénovation des bâtiments. De plus, le secteur de l'artisanat est bien représenté sur le territoire, et il est important qu'il soit accompagné afin qu'il puisse rester dynamique et qu'il anticipe les mutations à venir.

Objectifs

- > Favoriser des zones d'activité durable,
- Arriver à 56 % de rénovation et/ou d'amélioration de la performance énergétique du bâti tertiaire,
- > Accompagner les entreprises et les artisans vers la sobriété énergétique et la rénovation,
- > Accompagner vers la transition le secteur santé et notamment le centre hospitalier et les EHPAD,
- Encourager les entreprises et les artisans à développer des énergies renouvelables.

- Faire le point avec les chambres consulaires sur les démarches existantes,
- Engager en partenariat avec la CCI et la CMA des ateliers destinés aux entreprises et artisans sur ces sujets,
- Aider les entreprises volontaires à s'engager dans le mouvement « Convention des entreprises pour le climat »,
- Accompagner en partenariat avec les chambres consulaires les entreprises et artisans volontaires sur des changements de pratiques,
- Accompagner les plans de déplacement entreprises du territoire (cf fiches mobilité).



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement	Service déve	loppemen	t économique	, mobilité et tr	ansition écolo	gique	
Investissement							
Communication			2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	Etat, CD 50
Prestations CMA et CCI Accompagnement et création de réseaux		5000 €					
1 atelier par an			1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	

Calendrier	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Point sur les démarches existantes ; Mise en place de l'accompagnement avec CCI et CMA	Communication sur dispositifs existants et ateliers d'informations	Atelier, Détection des entreprises et artisans volontaires et accompagnement	Atelier, Accompagnement des artisans et entreprises volontaires	Atelier, Accompagnement des artisans et entreprises volontaires	Bilan et perspectives

Gains estimés

	Réduction de 15 % de la consommation énergétique
(CO ₂)	805 Tonnes Equivalent Carbonne en moins

Indicateurs de suivi

- Nombre d'ateliers,
- Nombre d'entreprises et commerces ayant entrepris des travaux de rénovation énergétique ou du développement d'énergies renouvelables.













Orientation 2

Soutenir la réduction des gaz à effet de serre des activités agricoles, favoriser une production alimentaire locale et séquestration carbone



N°13

Préserver et restaurer les puits de carbone sur le territoire

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage

Partenaires : Agence de l'eau, association AVRIL, CD 50, SYMEL, Chambre d'agriculture, Bio en Normandie

Contexte

Les écosystèmes français constituent des stocks de carbone très élevés et leur sauvegarde représentent donc un enjeu important. En France, la quantité de carbone susceptible d'être libérée dans l'atmosphère suite à la déstabilisation et destruction des écosystèmes terrestres pourrait atteindre plus de 30 milliards de tonnes de CO2, soit plus de 60 fois les émissions françaises de 2015 selon une étude publiée par l'EFESE en 2019. Actuellement, la mise en culture de prairies permanentes constitue une source de déstockage estimée chaque année à près de 1 % des émissions de 2015 tandis que la poursuite des tendances actuelles en matière d'artificialisation à l'horizon 2050 pourrait conduire à un déstockage équivalant à 75 % des émissions de la même année. Les écosystèmes terrestres français constituent ainsi un puit net de carbone important de par ses forêts qui séquestrent l'équivalent de 19 % des émissions annuelles, mais également grâce à ses zones humides, prairies et écosystèmes côtiers (herbiers, prés salés). L'océan et les écosystèmes marins (plancton, algues, moules, huîtres, calcification...) sont aussi des puits de carbone essentiels, séquestrant près d'un tiers du CO2 mondial (CNRS).

Les forêts sont peu présentes sur le territoire (exceptée la forêt de Cerisy). Les rôles de la haie, des prairies et des écosystèmes aquatiques sont donc fondamentaux pour atteindre les objectifs fixés.

Objectifs

- > Protéger, restaurer et valoriser le bocage, et les espaces boisés,
- > Préserver, restaurer les zones humides et écosystèmes aquatiques,
- > Préserver et promouvoir l'activité conchylicole favorisant la séquestration de carbone.

Description détaillée

- Replantation des haies (10 km par an) et plan de gestion des haies,
- Diagnostic des zones humides sur l'ensemble des bassins versants,
- Programme d'actions pluriannuel pour la préservation et la restauration des zones humides,
- Préserver les prairies de l'artificialisation dans les documents d'urbanisme,
- Préserver et développer les espaces dédiés aux cultures marines dans les espaces de concertation déjà existants (GIZC, NATURA 2000, Aires Marines Protégées, SAGE, SMVM, PNR, SCOT, PLU, ...),
- Etude de faisabilité pour la restauration du havre de Geffosses.



Ils l'ont fait!

La commune de Saussey a lancé une campagne de protection des talus.

La commune de Blainville-sur-mer a planté 1650 arbres depuis 2010 et a lancé l'initiative « restauration des marres aux grenouilles ».

La commune de Saint-Sauveur-Villages a lancé un projet de plantation de vignes et vergers et élaborer un plan de gestion des zones humides et de l'étang communal.

Les communes d'Annoville, Agon-Coutainville et Gavray-sur-Sienne préservent leurs prairies grâce au développement de l'éco-pâturage.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement	2 ETP bocag	e, 1 ETP Zones h	umides, serv	vice GEMAPI			AESN, CD 50 (80%)
Investissement							
Programme restauration Zones humides		100 000€	150000€	200 000 €	200 000 €	200 000 €	AESN, CD 50 (80%)
Prog restauration bocage	247 000 €	240 000 €	240000€	240 000€	240 000 €	240 000 €	
Mise en place plan de gestion des haies		A définir					

Gains estimés



Augmentation de 0.4% par an la quantité de carbone contenue dans les sols (Initiative 4 pour 1000).

Indicateurs de suivi

- Nombres d'arbres/haies plantés par an
- Surface de zones humides restaurées
- Formations, sensibilisations proposées









N°14

Adapter l'agriculture au changement climatique en favorisant les pratiques durables

Maitre d'ouvrage : Coutances mer et bocage

Partenaires : Chambre d'agriculture, Bio en Normandie, Biopousses, lycée agricole

Contexte

L'agriculture occupe une place importante dans la lutte contre le changement climatique, à la fois à travers la réduction de ses émissions, qui constituent environ 60% des émissions de gaz à effet de serre totales du territoire, mais également en jouant un rôle de puits de carbone à travers le stockage de carbone dans les sols, la biomasse, etc. Le secteur agricole devra réduire de 16% ses émissions en 2030 par rapport à 2022 (source : Ministère de l'Agriculture).

L'agriculture est un enjeu essentiel sur le territoire ; Sensible aux impacts du changement climatique (variabilité accrue des conditions météorologiques, événements climatiques extrêmes, augmentation de la température, érosion des sols...), elle doit également s'adapter à ce nouveau contexte.

Objectifs

- > Promouvoir et financer la réalisation des diagnostics bas carbone (5 par an) des exploitations agricoles,
- > Encourager, financer et suivre la diminution de l'utilisation des pesticides sur le territoire,
- > Promouvoir l'agroécologie et l'expérimentation de nouvelles cultures adaptées aux modifications du climat,
- Lutter contre la sécheresse et l'érosion des sols,
- Réduire les émissions à travers la modification de pratiques,
- Encourager l'agriculture biologique sur le territoire,
- > Maintenir et améliorer les fonctionnalités environnementales des espaces agricoles.

Description détaillée

- Constituer un groupe de travail regroupant des agriculteurs et partenaires du territoire,
- Proposer des partenariats avec les agriculteurs pour une amélioration des pratiques : formations, visites, expérimentations, partages d'expériences,
- Financer des diagnostics bas carbone des exploitations après appel à projet auprès des agriculteurs,
- Etudier les potentiels énergies renouvelables auprès d'agriculteurs volontaires (étude potentiel, coûts et financements),
- Sensibilisation à la vulnérabilité du territoire sur la ressource en eau,
- Sensibilisation à l'agriculture bio : diffusion film, conférence, visite de fermes bio.

Gains estimés



Baisse de 35 % des émissions carbone du secteur agricole



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement Animation	Service GEM	API, service	transition éc	ologique			AESN, CD 50, Région
Investissement							
15 diagnostics bas carbone (5 par an)		20 000€	20 000€	20 000 €			ADEME, AESN, Région Normandie, FEDER, LEADER
Présentation d'expérimentations et échange d'expérience lors d'un évènement annuel				5000 €	5000 €	5000 €	
Etudes potentiel ENR exploitations				10 000 €	10 000 €	10 000 €	

Calendrier											
2025	2026	2027	2028	2029	2030						
Création du groupe d'échanges, Appel à projet et marché pour diag bas carbone, Préparation et échanges pour calendrier évènement annuels,	5 diag bas carbone, 1 évènement annuel, Réunion groupe de travail et d'échanges,	5 diag bas carbone, 1 évènement annuel, Réunion groupe de travail et d'échanges, Travail sur cahier des charges études ENR exploitations	5 diag bas carbone, 1 évènement annuel, Réunion groupe de travail et d'échanges, Réalisation des études ENR	1 évènement annuel, réunion du groupe d'échanges, Réalisation des études ENR	1 évènement annuel, réunion du groupe d'échanges, Réalisation des études ENR Bilan et perspectives						

Indicateurs de suivi

- Nombre de diagnostics réalisés,
- Groupe de travail créé,
- Nombre d'évènements annuels,
- Etudes et travaux sur le potentiel énergies renouvelables.













N°15

Maintenir durablement l'agriculture sur le territoire

Maître d'ouvrage : CMB, Communes, Syndicat du SCOT

Partenaires : chambre agriculture, Bio en Normandie, Terres de lien, association des moutons de prés salés

Contexte

Depuis 2010, la France a perdu l'équivalent d'un département de terres agricoles au profit de l'étalement urbain, des infrastructures et de la spéculation immobilière. La Normandie, quant à elle, a perdu un quart de ses fermes au détriment des petites structures familiales et 80 000 hectares de terres agricoles ont disparu dans la Manche depuis 1955. Sur le territoire de Coutances mer et bocage, il y a 30 % d'exploitations en moins en 2020 par rapport à 2010 et la moyenne d'âge des exploitants agricoles est de 53 ans en 2020. La tendance est la diminution des exploitations, et notamment la disparition des petites exploitations, au profit des grandes exploitations dont les surfaces agricoles utiles (SAU) s'agrandissent (41% en plus en 10 ans). Un agriculteur sur 2 doit prendre sa retraite dans les 10 ans à venir.

Il est donc essentiel de sauvegarder sur le territoire les exploitations, et de limiter les conséquences du vieillissement des exploitants agricoles.

Objectifs

- Aider à la transmission des exploitations agricoles,
- Aider les agriculteurs à s'installer,
- Préserver les terres agricoles par un usage écologique et responsable,
- Mobiliser les citoyens et autres acteurs du territoire,
- Faire le lien entre les différents acteurs du territoire (citoyens, organismes publics, acteurs agricoles, associations et entreprises).
- Lutter contre l'artificialisation des terres agricoles et respecter l'objectif affiché du gouvernement de parvenir à « zéro artificialisation nette ».

- > Créer un groupe élus/techniciens/partenaires pour échanger annuellement sur les questions agricoles,
- > Passer une convention avec la SAFER afin que toutes les communes disposent de l'informations sur les mouvements de terre,
- > Protéger les zones agricoles et leur donner la possibilité d'être ouvertes à d'autres activités grâce au PLUI,
- Accompagner les échanges parcellaires : appel à projets auprès des agriculteurs, réunions autour des cartes (PLUI), appui à la finalisation des échanges,
- > Travailler sur la transmission : repérer les agriculteurs de 55 ans et plus pour les informer sur les outils existants,
- > Travailler sur les parcelles non utilisées : Lister les terres non utilisées avec les mairies, rencontrer les propriétaires pour pouvoir les proposer à des jeunes exploitants qui cherchent des petites surfaces,
- > Informer sur la possibilité d'exonération de la taxe foncière non bâtie pour les jeunes agriculteurs,
- Travailler à un partenariat avec « Terre de liens »,
- Faire de la communication positive sur l'agriculture.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement Animation sur les questions de transmission et du parcellaire	Service GEM	API, service	AESN, CD 50, Région				
Investissement							
Convention SAFER pour mouvements de terre		10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	ADEME, AESN, Région Normandie, FEDER, LEADER
Animations sur la transmission				5000 €	5000 €		
Animation sur le parcellaire		5000 €	5000 €				
Communication positive		2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	

Calendrier											
2025	2026	2027	2028	2029	2030						
Convention SAFER, Mise en place d'un groupe de travail agricole élus/techniciens partenaires, Travail avec les maires sur le parcellaire	Animation sur le parcellaire, Rencontre groupe agriculture, Communication auprès des maires sur la TFNB	Evènement échanges de parcelles, rencontre groupe agriculture	Animation transmission auprès des agriculteurs, Communication sur les outils existants, Réunion groupe agriculture,	Evènement sur la transmission, Réunion groupe agriculture	Communication, Bilan et perspectives						

Indicateurs de suivi

- Maintien du nombre d'exploitants et d'exploitations agricoles sur le territoire,
- Nombre d'animations sur le parcellaire,
- Nombre d'animation sur la transmission,
- Initiatives mises en place sur Coutances mer et bocage avec les différents acteurs.



Ils l'ont fait !

En 2021, Terre de Liens a acquis 250 fermes, préservant ainsi 7000 hectares. La métropole de Lille a recensé le foncier public agricole sur son territoire.







N°16

Assurer une alimentation de qualité pour tous

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage, communes, CCAS, entreprises

Partenaires : Biopousses, Bio en Normandie, collectif les pieds dans le plat, réseau des PAT, APPAT, chambres consulaires, lycée agricole

Contexte

S'alimenter est un geste quotidien dont la portée est tout à la fois économique et environnementale. C'est également un acte citoyen qui a un impact social. Assurer une alimentation de qualité et accessible à tous, dans un souci de réduire les inégalités sociales de santé tout en préservant la nature et l'agriculture est un objectif pour Coutances mer et bocage. En parallèle, des projets émergent du territoire, comme la légumerie conserverie solidaire, et la ferme collective de Courcy. Ce sont des initiatives que Coutances mer et bocage souhaite encourager, aussi bien financièrement qu'en mettant à disposition son ingénierie territoriale. La collectivité doit être le soutien des projets en faveur d'une alimentation durable et responsable, participant à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, la restauration collective doit s'engager à être plus vertueuse et à monter sa part de produits locaux et bio.

Objectifs

- Promouvoir des pratiques agricoles durables,
- Promouvoir une alimentation plus saine et moins émettrice de gaz à effet de serre,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Favoriser les aliments bio et locaux dans la restauration collective,
- Assurer pour tous une alimentation de qualité, notamment au niveau de la restauration scolaire.

Description détaillée

- > Evaluer le PAT (2021-2024), et mettre en œuvre une politique sur l'alimentation,
- Mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de l'alimentation : évènements, soutien producteurs locaux, quide des produits locaux, outils de communication,
- > Aider la légumerie-conserverie à renforcer son projet : locaux, aides financières et techniques,
- > Soutenir l'espace test Biopousses : partenariats, financements des projets.
- Soutenir la ferme collective de Courcy : financements de matériels, développement d'un partenariat,
- > Travailler sur la mise en place d'une restauration collective plus vertueuse (créer des groupes de travail).

Gains estimés

	6000 Megawatts économisés grâce à une consommation plus locale
(CO ₂)	8800 Tonnes Equivalent Carbonne économisées



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement Animation	service trans	ition écologiq	ue				Etat (DRAAF)
Investissement							
Soutien Biopousses	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	ADEME, Région Normandie, FEDER,
Soutien espace tes agricole de Courcy	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	LEADER, reversements loyers
Légumerie conserverie : achat et travaux	250 000 €	300 000 €	300000 €	300 000€			conserverie
Formations et animations sur la restauration collective			2000 €	2000 €	2000€		
Actions en faveur de l'alimentation			5000 €	5000 €	5000 €		

Calendrier											
2025	2026	2027	2028	2029	2030						
Evaluation PAT, groupe de travail agri pour la suite (définition d'une politique alimentation) Appui et soutien aux différents projets sur le territoire	Appui et soutien au projet Définition d'un programme d'actions pour en faveur d'une alimentation plus vertueuse dans la restauration collective	Travail sur la restauration collective, mise en œuvre action politique alimentation	Restauration collective, actions en faveur de l'alimentation, communication et évènements	Restauration collective, actions en faveur de l'alimentation, communication et évènements	Restauration collective, actions en faveur de l'alimentation, communication et évènements						

Indicateurs de suivi

- Cuisiniers et personnels de cantine formés,
- Nombres d'actions réalisées en faveur de l'alimentation,
- Nouveaux locaux pour la légumerie-conserverie.











Orientation 3

Anticiper le dérèglement climatique, préparer le territoire et aménager durablement





Fiche	action
7 6 7 6	

N°1

Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux continentales et littorales

Maître d'ouvrage : Coutances mer et bocage, communes, chambre d'agriculture, Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Sienne, SDEAU 50, SAGE

Partenaires : Agence de l'eau, SYMEL, entreprises conchylicoles, chambres consulaires, association des prés salés

Contexte

Le territoire s'est engagé à poursuivre la mobilisation collégiale afin de reconquérir la qualité des eaux littorales. S'inscrivant dans l'opération de reconquête de la qualité des eaux pilotée conjointement entre l'Etat et Coutances mer et bocage, les plans d'actions valorisés dans les différents dispositifs touchent tous les domaines d'intervention (assainissement collectif et non collectif, agriculture, conchyliculture, petit et grand cycle de l'eau) et visent à agir sur :

- les infrastructures et les équipements de collectes-transferts-traitement des eaux,
- les pratiques de culture et d'élevage : évolution vers des pratiques plus vertueuses,
- la définition de filières de valorisation des déchets de la mer et des sous-produits conchylicoles,
- l'élaboration de diagnostics agricoles et conchylicoles,
- l'aménagement des bassins versants : opération de préservation et de restauration des cours d'eau, de haies bocagères à rôle hydraulique et de zones humides,
- la communication et la sensibilisation sur les enjeux et les opportunités de préservation de la qualité des eaux et de l'environnement.

Les dispositifs engageants sont notamment les suivants :

- > Contrat de Relance et de Transition Ecologique CRTE
- ➤ Contrat de Territoire Eau et Climat 2022-2024 CTEC
- Opération reconquête de la qualité des eaux

Objectifs

- Améliorer la qualité des eaux littorales au regard des directives "eaux de baignade" et "eaux conchylicoles" dans le but de préserver les usages littoraux au titre de la protection de la santé humaine et de la protection des espèces aquatiques importantes du point de vue économique, en ciblant les actions sur la bactériologie sur les masses d'eaux littorales et les masses d'eau continentales y ayant un impact direct,
- Atteindre un bon état des cours d'eau du territoire, en ciblant les actions les mieux adaptées au critère connu à ce jour comme le plus déclassant de chaque masse d'eau en rétro-littoral et concourant à l'adaptation au changement climatique.

Description détaillée (se référer au CRTE et CTEC pour la description des actions, en annexe)

Les actions réalisées, en cours et à venir sont détaillées dans les différents dispositifs dans lesquels Coutances mer et bocage est engagée en collaboration avec les maîtres d'ouvrages et acteurs porteurs d'actions.

L'objectif est de restaurer 50 km de cours d'eau par an : renaturation, restauration des abords et de la ripisylve, continuité écologique.



Budget prévisionnel

Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation assainissement non collectif, rivière et bocage, zones humiques	1 ETP zones hu 4.5 ETP assaini 1 responsable	rivière et bocage cones humides assainissement non collectif consable GEMAPI teur de la qualité des eaux					Agence de l'eau CD 50
Investissement Amélioration de la qualité bactériologique Restauration cours d'eau	1 300 000 €	450 000 €	450 000€	450 000 €	450 000 €	450 000 €	Agence de l'eau CD 50

Indicateurs de suivi

- Amélioration de la qualité des eaux de baignade,
- Classement conchylicole,
- Qualité des rejets côtiers et des gisements naturels de coquillage,
- Atteinte du bon état des cours d'eau.









Fiche action	N°18	Anticiper la recomposition du littoral et développer les
G		capacités de résilience du territoire

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage

Partenaires : Etat, EPN, Région Normandie, communes, AESN, Conservatoire du littoral, Comité régional de la

conchyliculture, Coutances Tourisme

Contexte

Le réchauffement climatique impacte le littoral de façon significative. En effet, l'élévation du niveau de la mer ainsi que le recul du trait de côte ont des conséquences importantes en termes d'aggravation des risques de franchissement et de submersion des zones basses, de multiplication des aléas hydrauliques et hydrogéologiques (précipitations intenses/sécheresses, débordement de cours d'eau, remontées de nappes phréatiques et intrusion du biseau salé). Afin de protéger les populations et l'équilibre de l'écosystème, de développer les capacités de résilience du territoire et d'engager des démarches de recomposition du littoral, Coutances mer et bocage élabore une stratégie globale de recomposition du littoral dans le cadre des documents de planification (PLUi/SCoT). La collectivité co-pilote également le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA « Entre deux Havres ») qui doit permettre la mise en œuvre du projet de recomposition du littoral Nord de l'intercommunalité, en partenariat avec l'Etat (co-pilote), les communes de Gouville-sur-Mer, Blainville-sur-Mer et Agon-Coutainville et près d'une dizaine de partenaires publics.

Objectifs

- Traduire la stratégie de recomposition du littoral dans les documents de planification,
- Elaborer un scénario de recomposition en plusieurs phases pour le littoral du havre de Blainville au havre de Geffosses.
- Relocaliser les équipements, réduire l'exposition aux risques et la vulnérabilité des sites concernés,
- Mettre en œuvre la renaturation et la recomposition des interfaces terre-mer,
- Mener des démarches de sensibilisation et de communication pour renforcer l'acceptabilité du projet.

Description

- ➤ Elaborer et mettre en œuvre une stratégie globale pour la recomposition du littoral de Coutances mer et bocage dans le cadre du PLUi : exposition au recul du trait de côte, aux aléas de submersions et d'inondations, élaboration de prescriptions urbaines pour limiter la vulnérabilité du territoire,
- Elaborer un schéma d'aménagement et de développement (plan guide),
- > Faire une étude préliminaire de faisabilité et scénario pour la restauration du havre de Geffosses,
- Elaborer un plan local de gestion du trait de côte le temps de la recomposition,
- > Définir la stratégie foncière économique, juridique et opérationnelle des opérations de recomposition,
- Mener une politique d'acquisition foncière pour la recomposition,
- Relocaliser les équipements exposés au recul du trait de côte,
- Engager des mesures d'atténuation des aléas sur les sites concernés, en privilégiant des solutions innovantes et expérimentales, le temps de la recomposition,
- > Transformer les espaces publics, les espaces paysagers et les voies d'accès aux espaces littoraux,
- > Suite aux actions de relocalisation, renaturer les sites et restaurer les dynamiques naturelles,
- > Engager la restauration des dynamiques naturelles au sein du havre de Geffosses,
- Développer une stratégie de communication spécifique.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles			
Fonctionnement Animation		1 chef de projet recomposition et résilience littorale 1 chargé de mission PPA								
Investissement Projet partenarial d'aménagement	813 000 €	2 870 000 €	36 000 €		36 000 €	36 000 €	Etat, ADEME, Région Normandie, FEDER, AESN, banque des territoires, EPFN			

Indicateurs de suivi

- Validation et livraison des démarches de faisabilité, de gestion intégrée du trait de côte et de faisabilité foncière,
- Traduction réglementaire dans le PLUi et le SCoT des projets de relocalisation,
- Validation et livraison du Plan Guide,
- Mise en œuvre des projets de relocalisation visées,
- Mise en œuvre des démarches de renaturation après relocalisation.

Mesures Evitement, Réduction, Compensation issues de l'évaluation environnementale

• Intégrer dans les études la logique de réduction de la consommation foncière afin d'éviter les impacts sur les espaces naturels, agricoles et forestiers. Le PLUI devra justifier les secteurs de relocalisation choisis en fonction de l'impact sur la consommation foncière, ainsi que sur les espaces aquatiques et humides, les ecosystèmes, et la trame verte, bleue et noire.









Fiche	e action	N°19	Protéger les populations des risques inondations

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage

Partenaires: Etat, communes de Montmartin-sur-Mer, Hauteville-sur-mer, Tourneville -sur-mer (Annoville).

Contexte

Le territoire situé au Sud de la Sienne se définit par un réseau hydrographique dense, caractéristique d'un sol géologique peu perméable. Un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) s'applique sur les communes situées en bordure de Sienne. La présence de la mer et des problématiques d'érosion et de submersions marines ont amené l'approbation d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) sur les communes de Montmartin-sur-Mer, Hauteville-sur-Mer et Appoville

De nombreuses démarches et travaux importants sont engagés depuis des années pour réduire la vulnérabilité des enjeux face aux risques d'inondations (par submersions marines, débordement de cours d'eau, remontées de nappes phréatiques, etc.). Le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), labellisé en 2019 travaille dans ce sens à l'échelle cohérente du bassin versant côtier situé entre le Havre de Regnéville et celui de la Vanlée.

Objectifs

- Réaliser un programme d'action de manière globale et dans une perspective de développement durable,
- Dresser la liste des actions à entreprendre pour réduire le risque inondations : Construction d'ouvrages de défense, préparation de la réponse opérationnelle, communication et sensibilisation des populations.

- > AXE 1 : CONNAISSANCE ET CONSCIENCE DU RISQUE
 - Sensibiliser les différents acteurs du territoire et leur transmettre les bons gestes à connaître pour garantir leur propre sécurité ainsi que celles des personnes sous leur responsabilité. Cette sensibilisation vise les citoyens, les acteurs sociaux-économiques ou encore les élus des communes à risques.
 - Améliorer la connaissance des phénomènes scientifiques.
- AXE 2 : LA SURVEILLANCE ET LA PREVISION DES CRUES
 - Surveillance en continu de l'évolution du trait de côte ainsi que du niveau des rivières et nappes phréatiques. Cette surveillance doit permettre de pouvoir anticiper les risques liés aux inondations.
- > AXE 3: L'ALERTE ET LA GESTION DE CRISE
 - Plan Communaux de Sauvegarde et exercice de simulation de crise.
- AXE 4: PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME
 - Réduire le risque des biens les plus exposés aux risques littoraux, empêcher de nouvelles constructions vulnérables en repensant l'urbanisation pour y intégrer les notions de recul stratégique et de recul du trait de côte dans les documents réglementaires.
- > AXE 5 : ACTIONS DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS
 - Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, notamment en accompagnant les propriétaires de maisons en zones à risque du PPRL et du PPRI dans la mise en conformité de leurs habitations.



- AXE 6 : RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS
 - Permettre une meilleure gestion des écoulements de rivière par des travaux d'entretien et de restauration sur le Passevin et ses affluents, afin de réduire les risques d'inondation qui y sont associés.
- AXE 7: GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUE
 - Actions visant à entretenir, restaurer et élaborer des ouvrages de protection contre la mer, que ce soit par le biais de méthodes dures, telles que des digues, ou douces, telles que la gestion des massifs dunaires par le biais de ganivelles.

Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement Animation	1 chef de pro	ojet PAPI					
Investissement		2 633 000 €					

Indicateurs de suivi

- Nombre de plans communaux de sauvegarde réalisés,
- Nombre de personnes sensibilisées,
- Entretien des ouvrages et mise en place de protections douces







N°20



Utiliser des outils de maîtrise foncière dans lesquels la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources constitue un pilier majeur

Maîtres d'œuvre : Coutances mer et bocage, communes

Partenaires : Etat, ANBDD

Contexte

Il est essentiel d'utiliser les outils de contractualisation et de maîtrise foncière dans lesquels la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources constitue un pilier majeur dans les documents prescriptifs autorisés et en vigueur sur le territoire. Inscrire des clauses environnementales dans les documents d'urbanisme et cahiers des charges permettra ainsi au service d'instruction de refuser un projet si les critères environnementaux ne sont pas respectés après consultation des services extérieurs régis sous d'autres réglementations (code de l'environnement, code du patrimoine, code de la construction et de l'habitat, DDTM, Conservatoire du littoral, ENEDIS, gestionnaire des réseaux, Commissions particulières, etc.).

Objectifs

- Avoir une politique foncière ambitieuse qui participe à la protection de la biodiversité,
- Mettre en place des Orientations d'Aménagement et de Programmations avec des ambitions fortes ; OAP Energie et climat, Nouvelles formes urbaines,
- Ouvrir les possibilités pour les communes afin qu'elles puissent acquérir des terres autres que pour des constructions (ex : terre agricole pour maraîchage communal),
- Continuer le travail avec les partenaires : conservatoire du littoral, conservatoire des espaces naturels, Terre de liens.

- > Contractualisation avec le conservatoire du littoral ou des espaces naturels lorsque cela est possible,
- > Utiliser le coefficient de biotope par surface dans le PLUi lorsque cela est possible,
- > Intégrer des conditions et réglementations environnementales claires dans les documents d'urbanisme,
- Mettre en œuvre dans le cadre du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) l'encadrement des enseignes lumineuses,
- Accompagner au changement aux nouvelles formes urbaines les élus, les techniciens, les professionnels de l'habitat, notamment grâce à la mise en place de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « formes urbaines » dans le PLUI, en intégrant la biodiversité.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement		An	imation Servic	es ADS et urban	isme		

Calendrier										
2025	2026	2027	2028	2029	2030					
RLPI avec réglementation environnementale OAP formes urbaines	Mise en œuvre des (Orientations d'ame	énagement et de pro	ogrammation						

Indicateurs de suivi

- Inscription des clauses environnementales dans les documents d'urbanisme
- Surfaces préservées

















Répondre dans le SCOT et le PLUi aux enjeux climat-airénergie

Maîtres d'œuvre : Syndicat mixte du SCOT, Coutances mer et bocage

Partenaires : Communes, services de l'Etat, ANBDD

N°21

Contexte

Le SCOT du Centre Manche Ouest et le PLUI de Coutances mer et bocage sont en cours d'élaboration. Le PCAET doit être compatible avec ces deux documents, mais il a également vocation à infuser les enjeux énergie-climat dans ces plans. La loi ELAN, par l'ordonnance du 17 juin 2020, a placé les questions énergétiques au cœur des SCoT: Le Scot doit définir « les orientations qui contribuent à favoriser la transition énergétique et climatique, notamment la lutte contre les émissions territoriales de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et l'accroissement du stockage de carbone dans les sols et les milieux naturels. »

Le SCoT doit ainsi permettre d'établir un projet prenant en compte les conséquences du changement climatique et les transitions écologiques. Le PLUI a également la capacité à mettre l'air, l'énergie et le climat en lien avec les autres enjeux territoriaux qu'il aborde : habitat, mobilité, gestion économe de l'espace, économie, biodiversité, risques, paysage. L'enjeu est que ces documents participent à l'atteinte des objectifs du plan climat.

Objectifs

- Inscrire dans les documents d'urbanismes les orientations chiffrées du PCAET (nombre de logements à rénover, objectifs chiffrés énergies renouvelables),
- Mettre en avant les enjeux climat-air-énergie dans les documents d'urbanisme,
- Aligner les objectifs des différents services de la collectivité,
- Favoriser le potentiel des nouvelles constructions ou rénovations en matière de développement des énergies renouvelables, de réduction des consommations d'énergie, d'adaptation au changement climatique dans les règles applicables aux constructions.

- Inscrire les objectifs chiffrés du PCAET dans le SCOT et le PLUi,
- Mettre en valeur l'environnement dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), mobilité, trame verte et bleue bocage, formes urbaines, recomposition littorale,
- > Avoir une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) spécifique énergie-climat,
- > Prévoir la possibilité d'exceptions des règles pour des projets faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale,
- Fixer les conditions de desserte par les réseaux des terrains susceptibles de recevoir des constructions ou de faire l'objet d'aménagements afin de promouvoir les opportunités de raccordement aux réseaux de chaleur liés aux énergies de récupération,
- > Imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées, afin de contribuer au maintien de la biodiversité et de la nature en ville,
- Préciser le tracé et les caractéristiques des voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer : rues ou sentiers piétonniers, itinéraires cyclables, voies et espaces réservés au transport public.



Budget et calendrier prévisionnel prévisionnels

Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement Animation		Servio	es urbanisme	et transition éco	logique		

Calendrier									
2024	2025	2026	2027	2028	2029				
SCOT : Diagnostic, projet d'aménagement stratégique, documents d'orientation	SCOT : phase de validation et d'approbation		MISE EN ŒUV	RE DU SCOT ET DU PLU	JI				
PLUI : Débats PADD, OAP, règlement écrit, zonage	PLUI : phase de validation et d'approbation								

Indicateurs de suivi

- Objectifs chiffrés présents dans les documents d'urbanisme,
- Orientations d'Aménagement et de Programmation inscrites dans le PLUI

Ils l'ont fait!

L'agglomération du **Grand Chambéry** a une OAP climat-énergie et une OAP déplacement dans son PLUi, permettant ainsi de mettre en œuvre de façon directe dans les documents d'urbanisme l'action climatique.











Protéger et restaurer la biodiversité sur le territoire à travers l'élaboration d'une trame noire, verte et bleue

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage, communes

N°22

Partenaires :ANBDD, OFB, habitants, entreprises, chambre d'agriculture

Contexte

Entre mer, cours d'eau, forêts, et bocages, etc., le territoire est composé d'un riche patrimoine naturel. Cependant, le développement des sociétés humaines, traduit par une urbanisation massive, a fragmenté les écosystèmes et habits naturels. L'artificialisation des milieux terrestres et humides (routes, barrages...) ainsi que la multiplication des éclairages artificiels nocturnes ont fortement réduit la capacité des espèces animales à assurer leur cycle biologique (se nourrir, se déplacer...). Préserver et restaurer un réseau écologique sur le territoire à travers une évolution de la gestion des espaces et intégrer la trame verte, bleue et noire dans les documents d'urbanisme apparaît donc indispensable.

Objectifs

- Identifier les réservoirs et corridors écologiques et assure la mise en œuvre de la trame verte et bleue, en relation avec le Schéma Régional de cohérence écologique et le SRADDET,
- Engager des actions concrètes pour permettre le déplacement de la faune et la flore sur le territoire,
- Engager et informer les habitants sur les pratiques favorisant la biodiversité,
- Sensibiliser à l'importance et à la fragilité de la biodiversité et aux enjeux liés aux espaces verts,
- Réduire les impacts de l'éclairage sur la biodiversité nocturne.

- Protéger les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques dans les documents d'urbanisme,
- > Prendre en compte la biodiversité dans chaque projet d'aménagement (parking végétalisé, mare comme réservoir incendie, perméabilité des clôtures),
- > Développer des espaces communaux gérés en fauche,
- > Faire la demande de création de passages multifonctions au-dessus de la D650, D2, D20, D971,
- > Engager les habitants (jardin favorable à la biodiversité, commande de plants d'essences locales, fabrication de nichoirs, études participatives),
- Informer les habitants sur les périodes/techniques de taille des arbres/haies (respect de la nidification),
- Engager des plans de gestions des haies par commune,
- Former les élus sur l'élaboration d'une trame noire dans les communes et les inciter à éteindre les sources de pollution lumineuse la nuit (label villes et villages étoilés),
- Faire respecter l'interdiction d'éclairage nocturne des enseignes lumineuses commerciales entre 1h et 6h du matin et créer une campagne afin d'engager les entreprises à éteindre à 22h.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Fonctionnement Animation		Service G	EMAPI, urbani	sme, transition e	écologique		
Investissement Sensibilisation et animation auprès des habitants Animations entreprises	5000	5000	5000	5000	5000	5000	
Formation élus		2000	2000				

	Calendrier										
2025	2026	2027	2028	2029	2030						
Animation habitants, Formation élus Choix de 10 communes pour plans de gestions des haies	Animation habitants, Formation élus Réalisation des plans de gestions des haies	Animation habitants, Aide à la mise en place pour les élus communaux des trames, Réalisation plan de gestions des haies	Animations élus, Animations auprès des entreprises, Mise en œuvre plan de gestion des haies	Animation élus, Animation auprès des entreprises Mise en œuvre plan de gestion des haies	Animations élus, animations entreprises, bilan et suite à donner Mise en œuvre plan de gestion des haies						

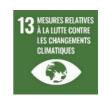
Indicateurs de suivi

- Communes éteignant les lumières la nuit,
- Entreprises ayant modifié leur mode d'éclairage,
- Nombres de plans de gestions des haies.



Complétant le travail réalisé sur la trame verte et bleue, la communauté d'agglomération Marne et Gondoire a réalisé une trame noire sur le territoire et élaboré un plan d'actions pour la préserver et la renforcer en définissant des zones sensibles et menant une politique de modification de l'éclairage.















Orientation 4

Rééquilibrer les modes de transports



N°23

Informer, sensibiliser et accompagner les publics dans le changement de modes de déplacement

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage Partenaires : Associations, entreprises, communes



Contexte

L'usage quotidien de la voiture est très ancré dans les habitudes modales des habitants du territoire de Coutances mer et bocage puisque la voiture individuelle est utilisée pour 75 % des déplacements du quotidien. Pour aider les usagers à choisir des modes de déplacements plus vertueux (vélo, marche, covoiturage, bus etc.) il faut mettre en place des actions d'éducation à la mobilité durable : informer, sensibiliser voire accompagner les publics. Pour franchir le pas de choisir un mode alternatif à la voiture individuelle, il est indispensable de créer une « culture » de la mobilité sur le territoire de Coutances mer et bocage. Pour familiariser une population à un nouveau service de mobilité ou le redynamiser, il convient de faciliter du mieux possible les informations relatives à celui-ci (horaires, tarifs, modalités d'inscription, gestionnaire etc.).



- Réduire l'usage de la voiture au quotidien,
- Développer d'autres modes de transports alternatifs,
- Encourager et développer la mobilité douce et le covoiturage auprès des habitants,
- Faire connaître et encourager la mise en place de plans de mobilité employeurs.

Description détaillée

- Recenser les solutions de mobilité du territoire,
- > Créer une charte graphique et un plan de diffusion et de communication,
- Diffuser le guide mobilité,
- Organiser une journée d'échange sur la mobilité des employés à destination des employeurs,
- > Créer des outils d'information et d'accompagnement sur le plan de déplacement des entreprises,
- Organiser une semaine d'actions consacrée à la mobilité durable,
- Organiser une journée sans voiture,
- Réaliser une enquête mobilité auprès des agents de Coutances mer et bocage,
- > Déterminer les objectifs du plan de mobilité employeurs selon les besoins exprimés et identifiés,





Réduction de 30% des distances en voiture particulière pour un tiers des conducteurs soit 3 500 Tonnes Equivalent Carbonne économisées



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation		1	ETP chargé d	e mission mobil	ité		
Evènements (My lovely vélo)	20 000 €	20 000 €	20 000 €	30 000 €	30 000 €		LEADER
Mobilité durable employeurs (service Mobipro)	33 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €		

Calendrier										
2025	2026	2027	2028	2029	2030					
Guide grand public Evènements et communication	Plan de mobilité durable pour agents de Coutances mer et bocage Evènements et communication	Promotion des plans de mobilité employeurs Evènements et communication	Evaluation du plan de mobilité et suite à donner Evènements et communication	Evènements et communication						

Indicateurs de suivi

- Nombre de guides distribués,
- Fréquentation du site internet
- Nombre d'entreprises et de salariés engagés dans la démarche de plans de déplacement
- Nombre d'évènements organisés et de participants par évènement.









N°24

Développer la pratique des modes actifs pour favoriser le report modal, l'autonomie et la santé des habitants

Maîtres d'œuvre : CMB, Coutances, communes, associations, office de tourisme, entreprises

Partenaires : ADEME : Région Normandie, CD 50, EPCI limitrophes, Fédération française de la bicyclette.

Contexte

Aujourd'hui, les modes actifs sont en plein essor aussi bien dans les zones denses que les territoires ruraux. Mais l'usage du vélo sur le territoire reste plus faible que la moyenne nationale : 1.2 % des déplacements sont effectués à vélo, contre 2% en moyenne nationale.

Même si le vélo ne peut remplacer complètement la voiture dans les territoires ruraux, il présente le potentiel pour s'y développer aussi bien pour des trajets ponctuels (courses, visites etc.) que dans la mobilité du quotidien (domicile-travail, déplacements scolaires etc.). Il peut aussi largement se développer dans le cadre d'une mobilité intermodale, s'il est correctement articulé avec les autres services de mobilité comme le bus, le train ou le covoiturage.

Pour favoriser le développement du vélo sur le territoire de Coutances mer et bocage, tous les échelons du territoire ont un rôle à jouer. A l'échelle communale, les municipalités pourront agir sur les limitations de vitesse, modifier leurs plans de circulation pour favoriser le partage de la rue ou encore créer des tracés cyclables sécurisés. La communauté de communes tient le rôle de chef de file pour guider les communes dans leurs actions favorisant l'usage du vélo pour assurer un maillage cohérent à l'échelle communautaire et pour fédérer les actions et les initiatives en faveur du vélo.

Objectifs

- Créer une culture du vélo,
- Créer un réseau cyclable continu et sécurisé, avec 370 km de liaisons cyclables créées en 2030,
- Poursuivre le développement du programme Savoir Rouler à Vélo pour éduquer à la pratique du vélo dès le plus jeune âge avec 100% des CM2 formés en 2030 (50% en 2023)
- Déployer 250 stationnements vélo en proximité directe des équipements de Coutances mer et bocage,
- Développer le projet de Maison du vélo en gare de Coutances.

- Mise en place d'un schéma directeur vélo,
- Former 100 % des éducateurs et des animateurs au Savoir Rouler à Vélo,
- > Achat ou location d'une flotte de vélos en disposition dans les communes et à Coutances mer et bocage,
- Inciter les écoles aux déplacements à vélo pour leurs activités et renforcer l'usage du vélo pour les déplacements dans les accueils de loisirs,
- Organiser un évènement à l'occasion de Mai à vélo,
- Mettre en œuvre des parkings à vélo sécurisés éphémères lors des évènements,
- > Equiper les bâtiments Coutances mer et bocage de stationnements vélos,
- Créer la maison du vélo à Coutances.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation		1	ETP chargé d	e mission mol	pilité		
Schéma directeur cyclable	35 000€						LEADER, DETR,
Prog Rouler à vélo	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €		ADEME
Evènement Mai à vélo	5 000 €	5 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €		
Stationnements vélo	80 000 €	80 000 €					
Maison du vélo	5 000€	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €		

Calendrier										
2025	2026	2027	2028	2029	2030					
Schéma directeur vélo Maison du vélo	Programme « savoir rouler à vélo »	Programme « savoir rouler à vélo »	Evaluation du plan de mobilité et suite à donner							
Programme « savoir rouler à vélo » Evènement dans le	Evènement dans le cadre de « mai à	Evènement dans le cadre de « mai à vélo »								
cadre de « mai à vélo » Stationnements vélo	vélo » Stationnements vélo	Stationnements vélo								

Indicateurs de suivi

- Calcul de la part modale du vélo,
- Nombre d'écoles concernées par le programme,
- Taux d'élèves encadrés par les écoles et taux d'élèves ayant validé les 3 blocs du programme,
- Nombre d'évènements/activités organisés et de participants,
- Nombre de bâtiments et équipements communautaires équipés en stationnements vélo.

Objectifs de développement durable







Gains estimés



Multiplication des distances par 3 en vélo d'ici 2030, soit 5 400 Tonnes Equivalent Carbone évitées



N°25

Favoriser le partage de la voiture pour diminuer la part de l'autosolisme

Maître d'œuvre : CMB

Partenaires : CD 50, communes, entreprises

Contexte

Alors que les efforts en matière de mobilité sont aujourd'hui principalement ciblés dans les milieux urbains et les métropoles, les territoires ruraux les moins denses concentrent les difficultés pour accéder aux services de la vie quotidienne : éloignement des services et commerces, faible disponibilité des services de proximité, limite de l'efficacité des transports collectifs, etc. Aussi, les territoires ruraux, compte tenu de la structuration du territoire et de la dispersion de l'habitat sont très dépendants de la voiture individuelle. Cet autosolisme, signifiant « être seul dans sa voiture », est une pratique très ancrée dans les habitudes des ruraux et est responsable d'effets négatifs environnementaux et sanitaires.

Objectifs

- Encourager le partage de voiture et le covoiturage sur le territoire avec une implantation de 150 bornes Rézo pouce sur le territoire,
- Créer une culture covoiturage,
- Développer des outils concrets pour faciliter le partage de voitures : service d'autopartage, avec comme objectif a minima 5 utilisateurs par semaine et par voiture.

Description détaillée

- > Développer un réseau de covoiturage à proximité dans la partie Est du territoire pour couvrir les déplacements courts du quotidien,
- Développer un service d'autopartage électrique à Saint-Sauveur-Villages,
- Etude d'intérêt et de faisabilité pour service autopartage des véhicules CMB.

Gains estimés



900 Tonnes Equivalent Carbonne économisées

Mesures Evitement, Réduction, Compensation issues de l'évaluation environnementale

- Aires de covoiturage et autopartage en priorité sur des espaces artificialisés,
- Attention particulière pour traitement de ces aires (végétalisation, insertion paysagère).



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnel les
Animation							
Service autopartage Saint-Sauveur Réseau covoiturage	6 400 € 28 400 €	6 400 € 20 000 €	6 400 € 20 000 €	6 400 € 20 000 €	6 400 €		LEADER, DETR, ADEME
Etude service autopartage véhicules CMB	20 400 €	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €		

Calendrier									
2025	2026	2027	2028	2029	2030				
Mise en place et animation réseau covoiturage	Animation réseau covoiturage	Animation réseau covoiturage	Animation réseau covoiturage						
Service autopartage Saint-Sauveur-Villages	Service autopartage Saint-Sauveur- Villages	Service autopartage Saint-Sauveur-Villages	Service autopartage Saint-Sauveur- Villages						

Indicateurs de suivi

- Nombre de location / site
- Nombre de jours loués / véhicule
- Temps de location
- Nombre de personnes transportée et usagers des différents dispositifs



Ils l'ont fait!

Le réseau de covoiturage de proximité/autostop organisé : RézoPouce dans le PNR du Pilat.











Maître d'œuvre : CMB

Partenaires : Coutances, Région, EPCI limitrophes

Contexte

Les zones rurales sont souvent caractérisées par une offre de transports en commun plus diffuse et moins importante que dans les espaces plus denses. Coutances mer et bocage ne déroge pas à la règle, avec une offre de transports en commun limitée et pas toujours cohérente. Cette action vise donc à renforcer l'offre de transports collectifs, et à la rendre plus pertinente à l'échelle du territoire.

Le déploiement du Cosibus et la volonté de la communauté de communes d'être force de proposition, sont donc des éléments importants à développer afin de répondre au besoin des habitants dans le cadre d'une politique de réduction de l'usage de la voiture et la réduction des gaz à effet de serre.

Objectifs

- Renforcer l'offre en transports en commun,
- Avoir une meilleure intermodalité sur le territoire,
- Avoir une offre de transports cohérente à l'échelle de Coutances mer et bocage.

Description détaillée

- > Mise en place une seconde ligne de Cosibus desservant les communes limitrophes de Coutances,
- Mettre le Contrat opérationnel de mobilité au service de l'évolution des services régionaux sur le territoire et d'une collaboration étroite avec les acteurs impliqués dans le bassin de mobilité de Coutances mer et bocage,
- > Renforcer la collaboration avec les EPCI du bassin de mobilité pour une cohérence d'actions et des perspectives de collaboration sur des projets communs, notamment interurbains.

Budget et calendrier prévisionnels

Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation							
Mettre en place une nouvelle ligne de bus COSIBUS	520 000€ 520 000€ 520 000€ 520 000€ 260 000€						LEADER, DETR, ADEME,

Indicateurs de suivi : Nouvelle ligne de bus, augmentation du nombre d'usagers, contrat intermobilité











N°27

Accompagner les publics non mobiles ou en difficulté vers une logique de mobilité

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage Partenaires : Communes, CCAS, CD 50, associations

Contexte

La mobilité est vectrice d'intégration sociale ; le taux de motorisation est plus faible sur Coutances et la frange Est du territoire. Les ménages y apparaissent comme moins bien équipés en voiture que dans le reste du territoire. Au total, plus de 2240 ménages de Coutances mer et bocage ne sont pas véhiculés (Insee,2017).

Cette non-motorisation cumulée à l'absence de transports publics, peut avoir de fortes conséquences sociales et économiques.

Objectifs

- Donner accès à des services de mobilité aux personnes non-mobiles,
- Développer l'offre pour ces personnes sur le territoire.

Description détaillée

- Développer une plateforme de mobilité à visée solidaire avec un animateur qui accueille les personnes et qui les oriente et les conseille en fonction de leurs besoins (objectif déploiement janvier 2024);
- Fusionner et élargir les dispositifs Navette marées, Navette emploi-formation et le bus social en un seul dispositif de transport à la demande en appui à une entreprise d'insertion : « ToUS Mobiles ».

Budget et calendrier prévisionnels

Budget	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Aides prévisionnelles
Animation							
ToUS Mobiles	20 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €		Taxe mobilité LEADER,CD 50, Région Normandie
Plateforme de mobilité solidaire	35 000 €	40 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €		Region Normandie
Poste d'animateur de la plateforme	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €		

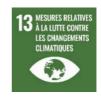
Indicateurs

- Existence de la nouvelle plateforme mobilité à visée sociale,
- Création du dispositif « ToUS Mobiles ».











N°28

Développer les services et projets répondant à une logique de proximité

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage

Partenaires : AVRIL, Les Unelles, Chambre du Commerce et de l'Industrie, communes, commerçants, porteurs de projets et l'ADRESS Normandie

Contexte

La problématique du maintien des services aux publics est centrale dans les questionnements des habitants et acteurs des territoires ruraux. En effet, le manque ou parfois la disparition des services et équipements dans les zones rurales du territoire entraine une baisse de l'attractivité qui encourage le départ des populations. L'autre enjeu de l'attractivité des territoires ruraux est l'accessibilité aux services et équipements.

Sur le territoire, 20 communes sur 49 ne sont pas équipées en commerces alimentaires et 28 en commerces non alimentaires.

La mutualisation de services marchands ou non marchands qui consiste à regrouper plusieurs types de services dans un même espace, permet de répondre à la fois au besoin de proximité et de revitalisation des communes.

Également, les services itinérants sont des solutions innovantes pour garantir une offre de proximité en augmentant le maillage du territoire.

Objectifs

- Soutenir le bus France Services, et l'ouvrir à d'autres services, (objectif de 3000 personnes par an),
- Mener l'expérimentation de la conciergerie de territoire,
- Développer le projet d'éco-caravane, un service ambulant d'éducation et d'animation,
- Favoriser le développement de commerces de proximité/itinérant,
- Développer une offre commerciale dans les communes non équipées en commerces et services, dont les populations n'ont pas les mêmes facilités de déplacement que dans les communes équipées.

- ➤ Développer un service d'accompagnement technique gratuit des projets de commerces ambulants, au sein du service Développement Économique de Coutances mer et bocage. Cet accompagnement technique se traduit par une mise en relation des porteurs de projets et des communes, une aide à la création de partenariats et une aide à la communication ;
- > Suivre l'expérimentation de la conciergerie de territoire. La conciergerie de territoire est un lieu qui mutualise et propose des services de proximité aux habitants, déterminés au préalable par la commune et ses habitants (exemples de services : pressing, bibliothèque, café, vente de journaux, épicerie etc.);
- Renforcer l'offre du bus France Service actuellement déployé en proposant de nouveaux services comme France Renov'.



Budget	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Aides prévisionnelles			
Animation, accompagnement des projets de commerces ambulants et développer conciergerie du territoire		Taxe mobilité								
Bus France Services	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €		LEADER,CD 50, Région Normandie			

Indicateurs de suivi

- Nombre de projets ambulants accompagnés et finalisés,
- Nombre de communes desservies par les commerces ambulants,
- Nombre de personnes accompagnées grâce au bus France Services.



Ils l'ont fait!

A Toussieux (Auvergne-Rhône-Alpes, 900 habitants), une conciergerie de territoire a vu le jour en 2016 dans un local communal. Elle rassemble les services suivants : vente de produits locaux, de pain, de journaux, services à domicile, dépôt de vêtements (pour le repassage, pressing, couture). Des habitants se mobilisent pour proposer des animations et tenir des permanences.











Orientation 5 Soutenir une production de biens locale et circulaire



N°29

Mettre en place le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Maître d'œuvre : Syndicat mixte du Point Fort, par délégation de Coutances mer et bocage

Contexte

Regroupés pour tout ou partie de leurs territoires respectifs au sein du Syndicat mixte du Point Fort (SMPF), les EPCI du centre-Manche (Saint-Lô Agglo, Baie du Cotentin, Villedieu Intercom, Coutances mer et bocage et Côte ouest centre Manche) ont fait le choix de confier l'élaboration du PLPDMA à ce syndicat.

Objectifs

- > Avoir une réelle politique pour limiter les quantités de déchets produites sur le territoire,
- > Diminuer de 20 % les déchets ménagers et assimilés.

Description détaillée

Durant le 1er semestre 2023, l'équipe projet du Syndicat mixte du Point Fort a établi le diagnostic du périmètre concerné, notamment en allant à la rencontre des adhérents, mais également des acteurs du territoire.

Depuis septembre 2023, ont débuté les phases de définition des objectifs, d'élaboration du plan d'actions et de rédaction du projet.

Suite au travail de la Commission consultative d'Elaboration et de Suivi et à la consultation publique de la population, il est envisagé une adoption du PLPDMA mi 2024.

Il appartiendra ensuite à chaque EPCI de choisir les actions qu'il souhaite mettre en place sur son propre territoire. Ces actions viendront compléter le plan climat sur le sujet déchets et économie circulaire.

Budget et calendrier prévisionnels

Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation							
	Adoption du PLPDMA						

Indicateurs de suivi

- Adoption du PLPDMA et mise en œuvre de la stratégie déclinée en programme d'actions,
- Diminution des quantités de déchets produites.



Gains estimés

	27 000 Mégawatts économisés
(CO ₂)	6 700 Tonnes Equivalent Carbonne économisées









N°30



Poursuivre les actions engagées sur l'économie circulaire

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage, communes, associations Partenaires : association, Tri-Tout solidaire, AFERE, ADEME

Contexte

Coutances mer et bocage a travaillé pendant 3 ans avec Côte Ouest Centre Manche sur l'économie circulaire. Une feuille de route a été votée, et des premières actions ont été menées.

Suite à cela, Coutances mer et bocage s'est engagée à faire partie de la démarche territoriale d'Économie circulaire, proposée par l'ADEME, qui s'inscrit dans le cadre du programme national « Territoire Engagé Transition Écologique ». Une stratégie avec un programme d'actions devra être réalisée dans les prochaines années.

Objectifs

- Encourager le réemploi des objets et décourager l'usage unique,
- Déployer l'économie circulaire sur le territoire, auprès des entreprises et de la population,
- Obtenir la labellisation Économie circulaire,
- · Inciter au changement des pratiques,
- Développer des partenariats pour une meilleure coopération et engagement.

- Définir une stratégie territoriale et un plan d'actions sur plusieurs années,
- Organiser des journées de la récupération et du zéro déchet,
- Organiser des trocs d'affaires et matériel de sport,
- > Faire des actions de sensibilisation dans les écoles, les accueils de loisirs et les Unelles,
- Former les élus et agents territoriaux à l'économie circulaire,
- Mettre des bornes pour récupération des papiers via l'entreprise Encore sur sites CMB,
- Soutenir l'action « Petits papiers grandes causes »
- Intégrer l'économie circulaire dans les déchetteries communautaires.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation		0.5 ETP chargé de mission économie circulaire					
Journée de la récupération et du réemploi Formations élus et agents Etude filière conchylicole Budget dédié pour le programme d'actions (à définir)	2000 €	2000 €	2000 € 2 000 € 10 000 €	2000 €	2000 €	2000 €	ADEME, PESL, Région Normandie

Calendrier									
2025	2026	2027	2028	2029	2030				
Ecriture programme d'actions pour 3 ans et validation élus	Mise en œuvre du programme d'actions	Mise en œuvre du programme d'actions	Mise en œuvre du programme d'actions	Mise en œuvre du programme d'actions	Evaluation du programme				
Journée récupération et réemploi (R&R)	Journée R&R	Journée R&R	Journée R&R	Journée R&R	Journée R&R				
	Journée échanges et troc	Journée échanges et troc	Journée échanges et trocs	Journée échanges et trocs	Journées échanges et trocs				
			Formations élus et agents	Formations élus et agents	Formations élus et agents				

Indicateurs de suivi

- Labellisation ADEME de Coutances mer et bocage en économie circulaire,
- Part des services de la collectivité formés à l'économie circulaire,
- Nombres d'évènements organisés,
- Un programme d'actions mis en place avec un budget dédié.









N°31



Accompagner le développement des filières de réemploi et de matériaux recyclés

Maîtres d'œuvre : Coutances mer et bocage, communes, restaurateurs, entreprises, associations Partenaires : ADEME, Comité Régional de la Conchyliculture.

Contexte

En 2017, 89 milliards de tonnes de ressources ont été extraites, plus de 3 fois plus qu'en 1970. Actuellement, il faut 1,7 planète pour satisfaire les besoins de la population, mais si tout le monde vivait comme en France, il faudrait 2,9 planètes (source : Rapport OCDE Global Material Ressources).

Afin de diminuer l'impact environnemental de l'humain, il faut utiliser la méthode des 3 R : Réduire, Réutiliser, Recycler. Il est nécessaire d'aller vers la sobriété le réémploi, et le recyclage, et d'accompagner la population et les entreprises à ce changement.

Objectifs

- Accompagner les entreprises et la population vers la sobriété,
- Prise en compte l'économie circulaire pour tout achat de la collectivité (commande publique),
- Favoriser l'installation d'entreprises de réemploi ou recyclage sur le territoire,
- Développer une filière de recyclage de déchets conchylicoles, du déchet à la réutilisation,
- Soutenir les filières d'économie circulaire dans la restauration,
- Développer le projet « Petits Papiers Grande Cause »,
- Mettre en place des bornes « Encore » pour le papier sur le site CMB,
- Développer l'écologie industrielle et territoriale, notamment dans les filières de déchets du BTP, du bois, du plastique et du carton.

- Distribuer un guide d'achats à destination des commanditaires, pour avoir des clauses d'économie circulaire dans les achats publics (matériaux réemployés ou issus du recyclage, mais aussi limitation des déchets, etc).
- Accompagner les porteurs de projet sur le territoire, notamment pour les projets en lien avec l'économie circulaire : recherche de foncier, recherche de financements, contacts, ...
- Organiser des rencontres entre les professionnels, pour faire émerger des besoins et des solutions,
- > Cartographier les acteurs et les flux de matériaux et déchets sur le territoire, afin de connaître les besoins du territoire,
- > Etudes de gisement et de potentiel des déchet conchylicoles,
- Eduquer les enfants à la valorisation des déchets en développant le projet *Petits Papiers Grande Cause*,
- Mettre en place des bornes Encore pour récupération de papiers sur tous les sites CMB.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation							
Etude filière déchets conchylicoles			10 000 €				ADEME, PESL, Région Normandie,FEAMP
« Petits papiers, grandes causes »	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	

Calendrier									
2025	2026	2027	2028	2029	2030				
		Etude filière déchets conchylicoles							
	Travail avec les partenaires pour	Rencontres avec les professionnels	Mise en place des actions avec les partenaires	Accompagnement des entreprises	Accompagnement des entreprises				
Mise en place bornes Encore	Mise en place bornes Encore								
Déploiement du projet « petits papiers, grandes causes » sur l'ensemble des écoles	Déploiement du projet « petits papiers, grandes causes » sur l'ensemble des écoles	Déploiement du projet « petits papiers, grandes causes » sur l'ensemble des écoles	Animations auprès des scolaires	Animation auprès des scolaires	Animation auprès des scolaires				

Indicateurs de suivi

- Nombre d'entreprises accompagnées,
- Nombre d'entreprises installées sur le territoire
- Quantité de déchets de coquillages valorisés
- Nombre de commandes publiques avec des clauses d'économie circulaire (et somme d'argent équivalente)
- Nombre d'écoles dans le projet PPGC ; nombre d'enfants sensibilisés/dans le projet.



Ils l'ont fait !

L'entreprise Val'Ostrea installée sur le territoire de Granville Terre et Mer valorise les déchets des co-produits coquillers (huîtres et coquilles Saint-Jacques).















Orientation 6

Développer une politique de sobriété et s'investir dans la production locale d'énergie renouvelable et de récupération



N°32

Développer les énergies renouvelables sur le territoire

Maîtres d'œuvre : Coutances mer et bocage, communes, entreprises, habitants.

Partenaires : SDEM 50, les 7 Vents, West Energie, Chambre d'agriculture ADEME, Bio en Normandie, Région Normandie.

Contexte

Coutances mer et bocage produit 13 % de son énergie grâce aux énergies renouvelables sur son territoire. L'objectif national et régional et de 32% en 2030. En tenant compte de la baisse de réduction de la consommation de 20% prévue, il faut doubler la production ENR d'ici 2030.

Enjeux

- > Favoriser la mise en place de circuits courts énergétiques et financiers par une consommation locale,
- > Mieux maîtriser ses approvisionnements énergétiques,
- > Favoriser le développement des énergies renouvelables,
- Etre exemplaire dans nos bâtiments publics,
- > Créer des emplois locaux et durables.

Objectifs chiffrés d'ici 2030

- 5 éoliennes sur le territoire,
- 35% de grandes toitures en photovoltaïques et 25% sur les toitures des particuliers,
- 3 850 pompes à chaleur, 200 poêles à bois et 320 chaudières bois chez les particuliers,
- 14 chaudières collectives en bois,
- 12 méthanisations à la ferme.

Description détaillée

- Réaliser un schéma de développement des énergies renouvelables,
- > Dresser une étude des différents potentiels méthanisation et bois et nouvelles chaufferies du territoire,
- > Définir un plan de gestion des haies (technicien bocage CMB) en partenariat avec les agriculteurs et les instances agricoles,
- Plan « grandes toitures solaires » : s'appuyer sur l'atlas des grandes surfaces de toiture pour étudier avec les propriétaires leur potentiel solaire,
- > S'alimenter en énergie renouvelable sur tout ou partie des lieux de consommation de la collectivité en choisissant des fournisseurs d'énergie 100% verte,
- > Elaborer un système de mutualisation et groupement des contrats et achats,
- Mettre en œuvre un projet de réseau de chaleur sur une commune de Coutances mer et bocage,
- > Travailler à la mise en place d'une station de bio-GNV sur le territoire.

Gains estimés

	Production Energétique par des ENR : 155 GigaWatts
(02)	17 000 Tonnes Equivalent Carbonne économisées



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles	
Animation	Servi	Cheffe de projet transition écologique Services GEMAPI, développement économique, services techniques						
Schéma directeur ENR		25 000 €					Normandie, West Energie	
Plan "grandes toitures solaires"			10 000 €					
Etude sur la filière bois du territoire				20 000 €				
Etude sur le potentiel méthanisation			20 000 €					
Augmenter les » énergies vertes pour les bâtiments communautaires				30 000 €	30 000 €	30 000 €		
Sensibilisation et animations ENR auprès du grand public	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €		

Indicateurs de suivi

- Part des EnR dans le mix énergétique territorial,
- Part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique publique de l'intercommunalité,
- Nombre de plans de gestion des haies réalisés.

Mesures Evitement, Réduction, Compensation issues de l'évaluation environnementale

- Déterminer grâce au schéma directeur ENR les secteurs les moins susceptibles de consommer du foncier ou des terres agricoles au profit d'installations d'ENR.
- Inscrire la méthanisation dans une approche plus vaste de l'ensemble de la chaîne de traitement des déchets.
- Être attentif à l'insertion paysagère des installations agricoles et des équipements énergétiques renouvelables (à inscrire dans documents d'urbanisme).

Ils l'ont fait!



Lorient a l'objectif de chauffer 50 % des bâtiments municipaux au bois en 2025. Malaunay est engagée auprès d'Enercoop.







N°33

Sensibiliser les acteurs du territoire à la sobriété et aux enjeux des énergies renouvelables

Maîtres d'oeuvre : CMB, communes, 7 Vents, SDEM 50, West Energie. Partenaires : ANBDD, CCI, Chambre d'agriculture, CMA, CNFPT, ADEME.

Contexte

La sobriété est définie comme « l'ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau tout en assurant le bien-être de tous les êtres humains dans les limites de la planète » (ADEME).

La sobriété (notamment énergétique), basée sur la démarche « éviter, changer, améliorer », couplée par le développement stratégique des énergies renouvelables permettraient de diminuer de manière importante les émissions de GES et polluants sur le territoire. Selon le scénario énergétique de « NégaWatt 2050 » la sobriété pourrait permettre de réduire de 28% la demande énergétique à l'horizon 2050 en France.

Objectifs

- Diminuer les consommations d'énergie,
- Diminuer la dépendance du territoire aux énergies fossiles,
- Animer le développement des énergies renouvelables auprès des habitants,
- Favoriser l'acceptation des projets de développement des EnR sur le territoire par les habitants.

- > Organiser une conférence technique pour les entreprises (enjeux, investissement, financement...),
- > Organiser un DDtour avec les élus et acteurs territoriaux pour aller à la rencontre d'autres territoires moteurs sur le sujet,
- Organiser des visites de sites sur notre territoire : éoliennes, méthanisation à la ferme, chaufferie bois, solaire entreprises,
- Organiser un évènement public autour de la sobriété,
- > Faire entrer la sobriété dans la culture de la collectivité : sobriété numérique, sobriété achats, sobriété énergétique.



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation	Cheffe de projet transition écologique Services développement économique, services techniques						ADEME, Région
DD Tour élus et techniciens		2 500 €					Normandie, West Energie
Visites exemples de notre territoire			500 €	500 €	500 €	500 €	
Evènement public sur la sobriété			5000 €				
Culture sobriété dans la collectivité			1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	
Conférence technique pour les entrepreneurs		500 €					

Indicateurs de suivi

- Nombre d'élus et agents territoriaux formés,
- Participants aux évènements,
- Actions sobriété mises en place dans la collectivité.











N°34

Favoriser les projets participatifs et citoyens

Maître d'œuvre : Coutances mer et bocage, les 7 Vents, Réseau ECLORE

Partenaires : SDEM 50, Energie partagée, West Energie, Ademe, Enercoop, chambre d'agriculture

Contexte

Partout en France, des habitants, collectivités et acteurs locaux se rassemblent pour se réapproprier la production d'énergie tout en développant les énergies renouvelables. Tournés vers l'intérêt général, les projets d'énergies renouvelables citoyens ouvrent le financement et la gouvernance des projets aux citoyens qui souhaitent s'y investir afin que ceux-ci puissent maîtriser les décisions et les bénéfices liés à la production d'énergie. A ce jour, 280 projets citoyens ont été créés et labellisés en France, regroupant au total 24 624 citoyens et 582 collectivités actionnaires. En plus de favoriser le développement des énergies renouvelables et donc la diminution de la dépendance aux énergies fossiles, les projets participatifs citoyens engendrent des retombées économiques locales : selon une étude réalisée par Energie Partagée en 2019, pour 1 € investi dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable 2,5 € profitent au territoire grâce à la fiscalité, aux loyers, aux salaires, aux prestations et aux revenus de l'investissement. Avec seulement un projet citoyen sur le département de la Manche, promouvoir l'émergence de nouveaux projets est un enjeu important pour le territoire afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables.

Objectifs

- 2 projets participatifs minimum sur le territoire d'ici 2030,
- Diminuer la dépendance du territoire aux énergies fossiles,
- Accélérer le développement local des énergies renouvelables,
- Favoriser l'action collective et la coopération entre les acteurs du territoire,
- Favoriser l'autonomie énergétique du territoire.

- > Participer aux formations et Web'ENR organisés par le réseau Energie Partagée,
- Sensibiliser et former les acteurs territoriaux au développement local des énergies renouvelables,
- Mettre en place un cadastre solaire accessible à tous,
- Faire un appel à manifestation d'intérêt pour un projet citoyen,
- > Sensibiliser les élus, agents, entreprises et partenaires aux projets participatifs (visite, conférence, débats).



Budget	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Aides prévisionnelles
Animation		ADEME, Région					
Rencontre les porteurs d'un projet Cadastre solaire en ligne Guide à destination des citoyens AMI projet citoyen	2000 €	8000 €	8000 €	8000 € 5000 €	8000 € 15 000 €	8000 €	Normandie, West Energie

Indicateurs de suivi

- Nombre d'élus et agents territoriaux et de partenaires sensibilisés,
- Un appel à manifestation d'intérêt réalisé,
- Un guide à destination des citoyens,
- Un cadastre solaire en ligne.

Ils l'ont fait!

Le collectif citoyen de « l'Ampère contre-attaque » s'est associé à la SCIC des 7 Vents pour qu'elle accompagne le collectif granvillais engagé dans la transition énergétique vers la réalisation du premier projet citoyen d'énergie renouvelable de la Manche à la ferme pédagogique bio de la Chèvre Rit. Les panneaux de 36 KWc permettent une production de 37 MWh/an.









